

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





Sans nul doute, 2019 aura été marquée par la crise des scolytes. Plus rapidement et plus brutalement que prévu nous avons pris conscience des effets du changement climatique sur nos forêts et notre ressource.

Alors que le public s'émeut de voir un arbre tomber et brandi la mise sous cloche des forêts comme une action de repentance pour ses erreurs climatiques, nous devons agir pour assurer la nécessaire adaptation de nos forêts.

L'effort collectif que nous devons mener doit s'accompagner d'un effort d'information. Les forestiers, qui cultivent d'habitude leur discrétion, sont aujourd'hui dans la lumière. Sans s'excuser ni se justifier, ils doivent sortir du bois et faire preuve de pédagogie. Plus que jamais, la FNB les accompagne dans la reconnaissance de leur savoir-faire.

La FNB c'est aujourd'hui une très grande diversité d'activités (mobilisation du bois, première et seconde transformation, négoce...) et de secteurs couverts (énergie, construction, palette et emballage...). Elle représente et défend ses adhérents dans les domaines réglementaires, sociaux, techniques, normatifs...

La FNB poursuit ses actions de promotion et de développement dans les différents secteurs dans un contexte qui mise de plus en plus sur les politiques bas carbone et les circuits courts.

La rédaction de fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES), spécifiques aux produits français, chiffrent les atouts et les avantages de ceux-ci pour le secteur de la construction.

La palette continue ses démarches prospectives de développement en lien avec les nouvelles technologies et accompagne le reconditionnement des produits pour plus de performance.

Enfin, la marque Bois de France est le porte étendard de cette fierté de participer à la vie économique de nos territoires et à l'entretien de nos forêts.

Philippe Siat, Président de la FNB



EDITO



"ÉCOUTER LA FORÊT  
QUI POUSSE PLUTÔT  
QUE L'ARBRE QUI  
TOMBE "

---

FRIEDRICH HEGEL

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

---

- A** La FNB
- B** Action syndicale
- C** Forêt et mobilisation
- D** Produits de la construction
- E** Palettes bois
- F** Social
- G** Cahier statistique



---

SOMMAIRE

## LA FNB, LA FORCE D'UN RÉSEAU

La fédération nationale du bois compte désormais près de 1500 entreprises adhérentes. La diversité des activités regroupées en son sein et son ancrage territorial en font un acteur fort et incontournable de la filière forêt-bois en France.

1

**La FNB**, un périmètre d'intervention élargi

2

**Agir** pour les professionnels du bois en France

3

La FNB, un **ancrage territorial fort**

4

La FNB, **acteur majeur** de la filière bois

5

La FNB, une **gouvernance participative**

6

**Carnet** de la FNB

A

LA

FÉDÉRATION  
NATIONALE  
DU BOIS

# LA FNB EN CHIFFRES

**1500**  
*ENTREPRISES*

**95%**

*DE LA PREMIÈRE  
TRANSFORMATION*

**70%**

*DE LA DEUXIÈME  
TRANSFORMATION*

**50 000**

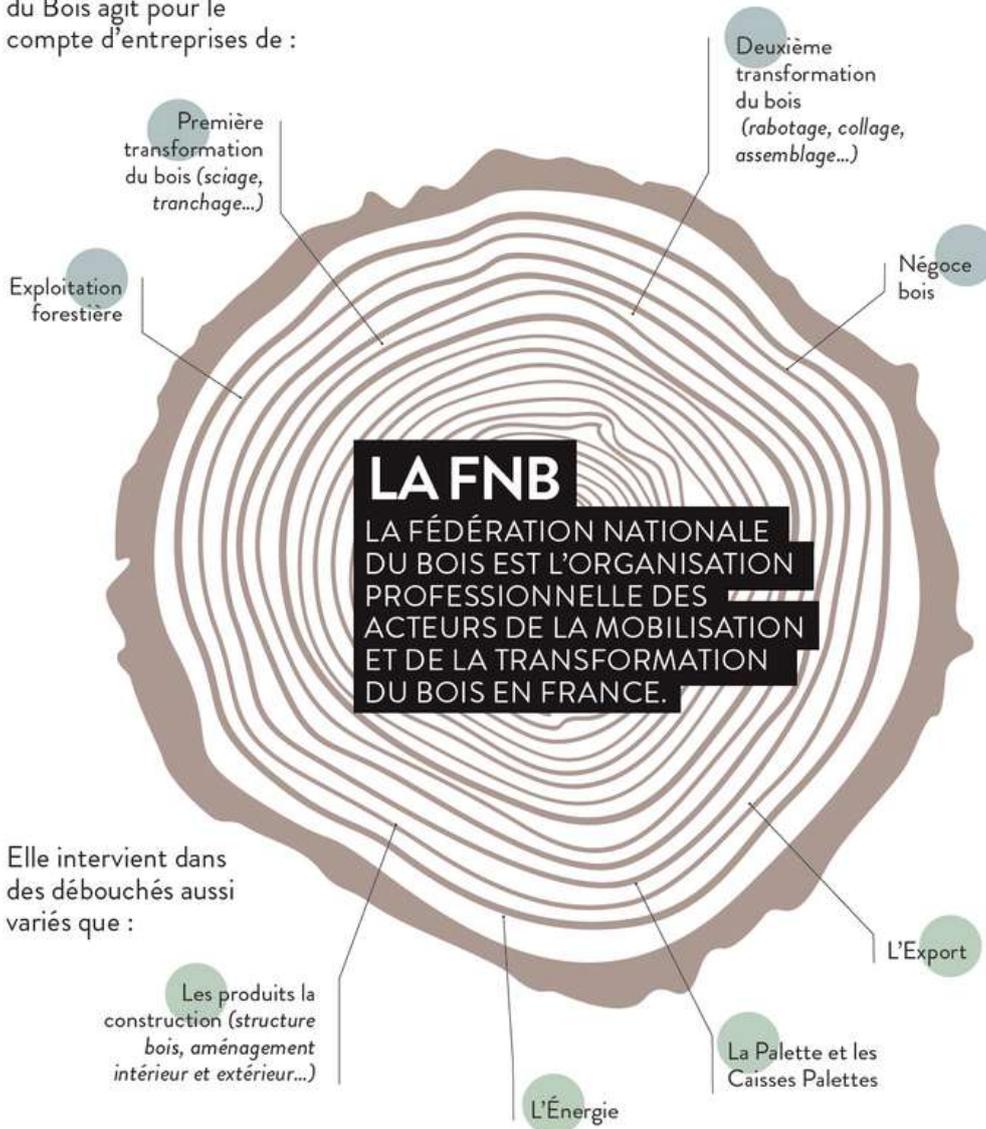
*EMPLOIS*

**6,5**

*MILLIARDS D'€*

*CHIFFRES  
D'AFFAIRES*

La Fédération Nationale du Bois agit pour le compte d'entreprises de :



Elle intervient dans des débouchés aussi variés que :

### La FNB a pour mission principale :

- Être, pour le compte de ses adhérents, un **interlocuteur privilégié** et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés
- **Développer la compétitivité des entreprises** des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1<sup>ère</sup> transformation, de la 2<sup>e</sup> transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

# 1 LA FNB, UN PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION ÉLARGI

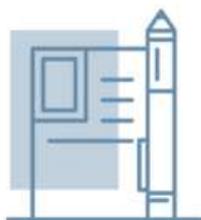
## Défendre, promouvoir, informer, conseiller, accompagner

La FNB assure auprès de ses adhérents un service quotidien et spécialisé



### LOBBYING et REPRÉSENTATIVITÉ

- Défendre les intérêts de nos adhérents



### RÉGLEMENTAIRE ET SOCIAL

- Intervenir en amont de la publication des réglementations et conduire les négociations sociales
- Faciliter la mise en oeuvre des réglementations



### COMPÉTITIVITÉ

- Assurer une veille sur les marchés et la conjoncture économique
- Accompagner les entreprises dans la maîtrise de leurs approvisionnements
- Améliorer la performance des entreprises



### MISE EN RÉSEAU COMMUNICATION ET PROMOTION

- Animer le réseau des entreprises adhérentes
- Informer les entreprises
- Promouvoir les entreprises adhérentes et leur offre de produits et de services

# 2

# AGIR POUR LES PROFESSIONNELS DU BOIS EN FRANCE

## Le réseau local des syndicats FNB assure une présence permanente sur le territoire



### NORMANDIE

01 FNB Normandie

### BRETAGNE

02 FNB Bretagne

### PAYS DE LOIRE

03 UREFSIB - Union régionale des exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois des PAYS de LOIRE

### CENTRE VAL DE LOIRE

04 URCB - Union régionale CENTRE bois

### NOUVELLE AQUITAINE

05 FIBNA - Fédération des Industries du bois de la NOUVELLE AQUITAINE - section Exploitation forestière Sciage

06 Union régionale des exploitants forestiers scieurs du POITOU CHARENTES

07 SEFSIL - Syndicat des exploitants forestiers scieurs et industriels du LIMOUSIN

08 Syndicat des exploitants forestiers et scieurs des PYRÉNÉES ATLANTIQUES

### HAUTS DE FRANCE

09 Fédération des exploitants forestiers scieurs de l' AISNE

10 Syndicat départemental des produits forestiers et des scieries du NORD

11 Syndicat des exploitants forestiers scieurs de la SOMME

12 Union syndicale des Marchands de bois de l' OISE

### OCCITANIE

13 Union Régionale des Syndicats des Exploitants Forestiers et Scieurs d' OCCITANIE

14 Syndicat des professionnels de la Forêt et des Industries du Bois AUDE HÉRAULT PYRÉNÉES ORIENTALES

15 Syndicat des exploitants forestiers scieurs de l' AVEYRON

16 Groupement forestier du LOT

17 FNB GARD LOZÈRE

18 Syndicat des exploitants forestiers scieurs du TARN ET GARONNE

19 SEFSPY - Syndicats des Exploitants Forestiers et des Scieurs des PYRÉNÉES

### ÎLE DE FRANCE

20 Syndicat des exploitants forestiers scieurs et industriels du bois de l' ÎLE DE FRANCE

### GRAND EST

21 FNB GRAND EST

### BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

22 UEBB - Union des entreprises du bois de BOURGOGNE

23 FNB NIÈVRE

24 Les FEULLUS de FRANCHE COMTÉ

25 Les RÉSINEUX de FRANCHE COMTÉ

### PACA

26 SEFSAM - Syndicat des exploitants forestiers scieurs ALPES MÉDITERRANÉE

27 Syndicat Général des exploitants forestiers scieurs des ALPES MARITIMES

### AURA

28 FNB AURA

29 Groupement Départemental des Exploitants Forestiers Scieurs de l' AIN

30 Syndicat des Exploitants forestiers Scieurs de l' ARDÈCHE

31 Syndicat des exploitants forestiers scieurs et industriels du bois du CANTAL

32 Syndicat des exploitants forestiers et scieurs du PUY DE DÔME

33 Syndicat des exploitants forestiers et scieurs de la HAUTE LOIRE

34 Chambre syndicale des marchands de bois de l' ISÈRE

35 Chambre syndicale des scieurs exploitants forestiers de la LOIRE et départements limitrophes

36 Groupement professionnel des exploitants forestiers et scieurs des SAVOIE

3

# LA FNB, UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Syndicats affiliés

Syndicats conventionnés  
pour bénéficier du volet social de  
l'action syndicale

PARQUETFRANÇAIS.ORG

**SIEL**  
SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIES  
DE L'EMBALLAGE LEGER EN BOIS

**Charbon de bois**  
Le Syndicat national  
du charbon de bois

Syndicat  
National  
des Producteurs  
de Granulés  
de Bois

FÉDÉRATION DES  
**TONNELIERS**  
DE FRANCE

**SEILA**

**SNPF**  
Le berceau de la forêt

**ufme**  
Union des Fabricants  
de Menuiseries Extérieures



**SNAPB**  
SYNDICAT NATIONAL DES  
APPLICATEURS DE LA  
PRÉSERVATION DES BOIS

**FNIB**

**MIAM**

**ffb**  
Fédération Française  
de la Briqueterie



**FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DU LIÈGE**  
planeteliège.com

**CHAMBRE du PEUPLIER**  
Exploitants, Scieurs et Utilisateurs de  
Peuplier de France

**BOIS  
AUTOCLAVE**  
LE BOIS LONGUE VIE

**Le Commerce  
du Bois**

**4**

UNE ACTION RENFORCÉE  
PAR LES SYNDICATS  
AFFILIÉS À LA FNB

## Le directoire

### Le Président

Philippe Siat



### Les Présidents adjoints



Denis D'Herbomez



Claudine Josso



Rémi Petitrenaud



Etienne Renaud

### Le Trésorier

Patrick Olivier



## Le comité directeur

La FNB est administrée par un comité directeur qui rassemble l'ensemble des présidents des syndicats locaux ainsi que les présidents des commissions thématiques.

**Le Comité Directeur définit la politique fédérale, fixe les orientations des actions à entreprendre par la Fédération.** Il fait le lien entre les actions engagées au niveau national et au niveau territorial par le réseau des syndicats locaux.

## Les commissions thématiques

Au niveau national, les réflexions de la FNB sont menées dans le cadre de commissions thématiques ouvertes à tous les adhérents souhaitant contribuer aux travaux de leur fédération.

Des actions techniques conduites par des adhérents volontaires, engagés dans les commissions thématiques :

- **Exploitation forestière**
- **Approvisionnement forêt publique ONF**
- **Approvisionnement forêt privée**
- **Sciages résineux**
- **Sciages feuillus**
- **Seconde transformation**
- **Palettes bois (SYPAL)**
- **Énergie**
- **Négoce**
- **Social et Formation**
- **Transmission et cession**
- **Export**

5

UNE GOUVERNANCE  
PARTICIPATIVE

## La FNB et ses syndicats affiliés au cœur de la filière forêt-bois française

### Activités couvertes par la FNB et ses affiliés

- Pépinière
- Exploitation forestière
- Scierie
- Trancheur
- Merrandier
- Négoce
- Bois séchés
- Bois rabotés
- Bois aboutés
- Bois collés
- Bois traités
- Palettes
- Energie
- Emballages
- Objets divers
- Parquets
- Lambris
- Moulures
- Terrasses
- Bardages
- Bois de structure
- Bois de menuiserie

FORÊT

1ERE  
TRANSFO.

2E  
TRANSFO.

PRODUITS FINIS  
& MARCHÉS

5

UN ACTEUR CENTRAL  
DE LA FILIÈRE

## Renouvellements de présidence

- **Syndicat des exploitants forestiers scieurs de l'AVEYRON**  
Monsieur Guy GRANIE (GRANIE ET FILS)
- **Groupement professionnel des exploitants forestiers et scieurs des SAVOIE**  
Monsieur Jean-François LAPIERRE (SCIERIE DE SAVOIE LAPIERRE ET MARTIN)
- **Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs de l'ARDECHE**  
Monsieur Patrick DESORMEAUX (BEAUME)

## Hommages

Cette année encore, la fédération tient à rendre hommage dans ces quelques lignes aux hommes et aux femmes du bois qui nous ont quitté.

- **Monsieur Jean DELORD**  
Père de Patrick et Philippe DELORD - Scierie Delord
- **Monsieur MICHEL**  
Père de Guy et grand-père de Thomas - exploitants forestiers à CROTS
- **Monsieur Remi BORDET**  
Dirigeant du Groupe BORDET
- **Monsieur Roland LEMAIRE**  
scierie LEMAIRE
- **Monsieur MORDOME**  
scierie Mordome
- **Madame Dany DELORD**  
Épouse de Monsieur Patrick DELORD - Scierie Delord
- **Monsieur Pierre Verneret**  
Ancien Directeur de la Fédération Nationale du Bois

7  
CARNET DE LA FNB

# ACTION SYNDICALE

Au-delà des actions ponctuelles répondant à une actualité chaude, le quotidien d'une organisation professionnelle est rythmé par l'établissement des politiques publiques. Elles planifient, encadrent et fixent des objectifs stratégiques qui se déclineront par la suite sur le plan opérationnel. Un travail de l'ombre, d'anticipation dont les effets au sein des entreprises ne se fera ressentir que tardivement. Un travail pourtant essentiel pour défendre et accompagner les adhérents.

**1**

Intervention dans les  
**politiques publiques**

**2**

**Economie circulaire :**  
faux amie ?

**3**

**Participation** aux  
actions interprofessionnelles

**B****ACTION  
SYNDICALE**

## Des politiques publiques qui se multiplient sur le bois et la forêt

On assiste depuis plusieurs années à un emballement de structures et politiques publiques qui concernent de près ou de loin la filière forêt-bois :

- Conseil supérieur de la forêt et du bois
- Comités spécialisés du CSFB
- Comité stratégique de filière
- Fonds stratégique de la forêt et du bois
- Conseil national de l'industrie
- Office national de la biodiversité
- Conseil de défense écologique
- Etc....

Et à une multiplication de plans de développement :

- Plan national forêt bois
- Plans régionaux forêts bois
- Programmation pluriannuelle de l'énergie
- Stratégie nationale bas carbone
- Contrat stratégique de filière
- Pacte productif
- Territoires d'industrie
- Stratégie nationale de déforestation importée
- Etc....

Force est de reconnaître qu'il devient difficile de se retrouver dans ce maquis de plans et structures chronophages où la plus-value pour les entreprises françaises et la filière forêt-bois ne coule pas toujours de source. Beaucoup de ces supra-structures sont très éloignées des préoccupations opérationnelles des entreprises. Certains plans sont devenus obsolètes avant même leur application compte-tenu de la crise scolytes et de la sécheresse ou encore de la révision de la quantité de ressource en bois d'œuvre disponible.

Force est aussi de reconnaître que ces plans et structures n'ont pas permis de résoudre efficacement les problématiques majeures et quotidiennes de la première transformation :

1. sécuriser les approvisionnements des entreprises ;
2. adapter la forêt française et son financement au dérèglement climatique ;
3. planter massivement et anticiper le trou de production ;
4. améliorer la compétitivité des entreprises par la réduction de la sur-fiscalité française en particulier les impôts de production ;
5. restaurer le sur-amortissement et instaurer la provision pour investissements afin de donner aux industries du bois à un réel soutien ;
6. permettre l'accès des scieries au financement par la CRE des cogénérations.

1

QUELLE COHÉRENCE ENTRE  
LES POLITIQUES  
PUBLIQUES?

## Economie circulaire : faux amie ?

Le diable se niche dans les détails. A priori, une loi sur l'économie circulaire est plutôt favorable aux biomatériaux. C'était sans compter sur les intentions du gouvernement de promettre aux artisans la gratuité de l'enlèvement des déchets de déconstruction et pour y parvenir de promettre aux majors du bâtiment que ce sont les fournisseurs de matériaux qui en payeront la note.

Pour éviter d'assumer cette décision dont le ministère de l'industrie évalue le coût à 2 milliards d'euros une REP (responsabilité élargie du producteur) serait créée. La gouvernance serait confiée aux mêmes majors de la construction.

Très tôt, la FNB a dénoncé ce hold-up auprès de la filière et des sénateurs puis des députés. Le gouvernement semble s'entêter dans la voie choisie et ce sans concertation aucune avec les acteurs concernés.

Les députés n'ont pas été associés. Il leur a seulement été demandé de signer un chèque en blanc :

- Principe n°1 : création d'une REP déchets du bâtiment,
- Principe n°2 : la REP sera payée par les producteurs mais aussi par tous les fournisseurs de matériaux,
- Pourquoi un chèque en blanc ? Car l'Etat décidera par la suite de tout par décret.

La méthode employée va générer des conflits et contestations juridiques. En effet :

- le dispositif envisagé est un monstre administratif dans un secteur où il n'existe pas ou peu de traçabilité ;
- une bonne partie des matériaux vient de l'importation : faire payer les fournisseurs de fabricants chinois relève du rêve ;
- certains matériaux comme le bois (hors meuble) sont quasi absent des déchetteries. Concernant le bois, son taux de recyclage dépasse les objectifs réglementaires ;
- non-respect du principe pollueur-payeur.

Une longue bataille se prépare pour défendre les intérêts du bois et les intérêts des industriels et négociants .

# 2

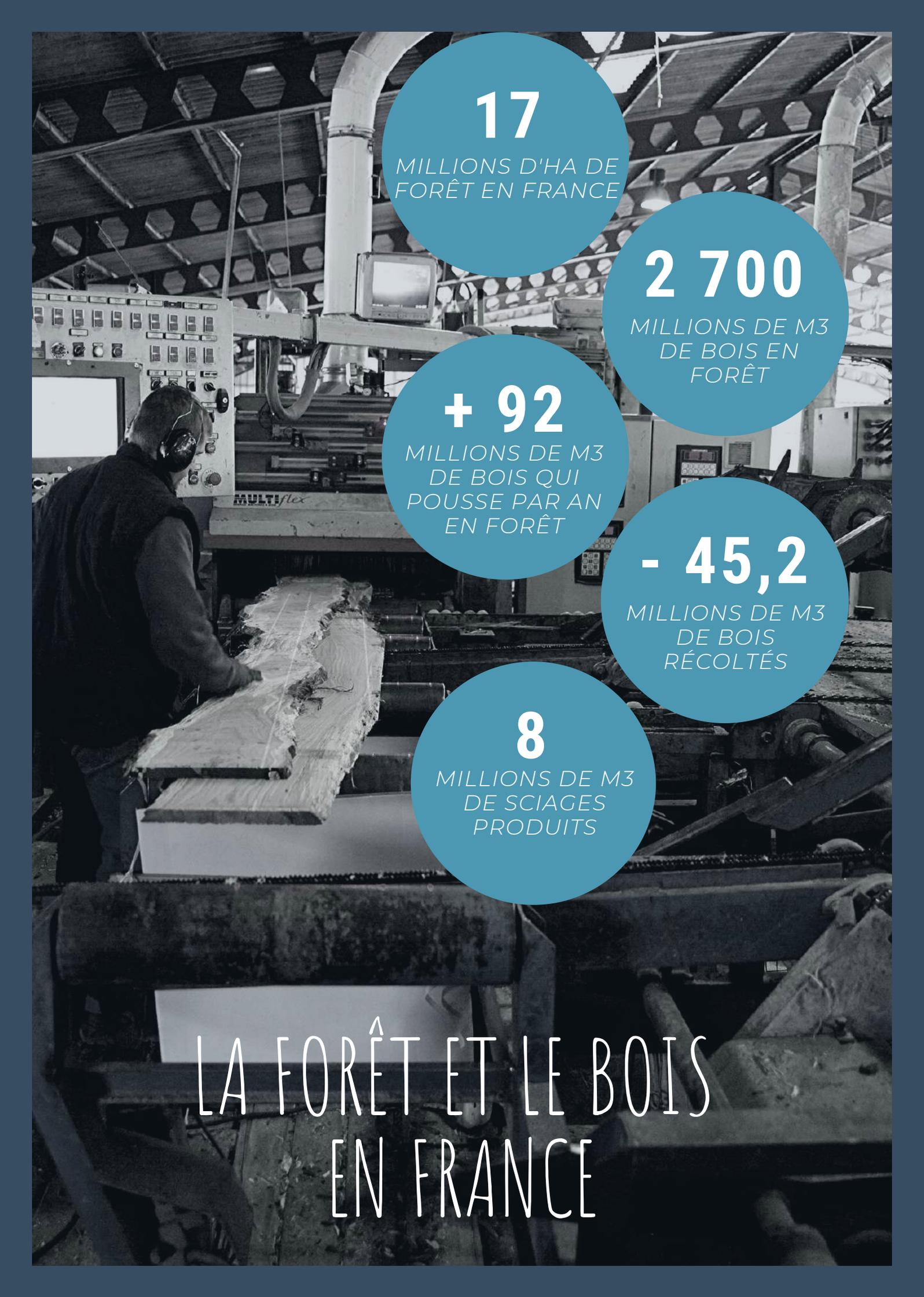
# ECONOMIE CIRCULAIRE : FAUX AMIE ?

## Une représentation permanente dans la vie interprofessionnelle

La FNB est un membre actif dans un nombre important d'instances et d'organisations interprofessionnelles nationales ou européennes. Elle y porte la voix des professionnels français qu'elle représente afin de défendre leurs intérêts dans les différents projets engagés.



1  
PARTICIPATION AUX  
ACTIONS  
INTERPROFESSIONNELLES



**17**

MILLIONS D'HA DE  
FORÊT EN FRANCE

**2 700**

MILLIONS DE M<sup>3</sup>  
DE BOIS EN  
FORÊT

**+ 92**

MILLIONS DE M<sup>3</sup>  
DE BOIS QUI  
POUSSE PAR AN  
EN FORÊT

**- 45,2**

MILLIONS DE M<sup>3</sup>  
DE BOIS  
RÉCOLTÉS

**8**

MILLIONS DE M<sup>3</sup>  
DE SCIAGES  
PRODUITS

LA FORÊT ET LE BOIS  
EN FRANCE

# ACCOMPAGNER LA NÉCESSAIRE MUTATION DE LA FORÊT FRANÇAISE

Plus que jamais la forêt est au cœur des préoccupations de la société. Les entreprises qui valorisent et entretiennent ce patrimoine précieux doivent aujourd'hui intégrer pleinement dans leur activité ces nouvelles dimensions sociétales.

# C

Secteur  
FORÊT ET  
MOBILISATION  
DU BOIS

1

## Réévaluer

la ressource disponible

2

## Sonner

l'alarme

3

## Forêt et

changement climatique

4

## Contribuer

à sauver des vies

5

## Moderniser

les ventes de bois

6

## Cartographie numérique

de la desserte forestière

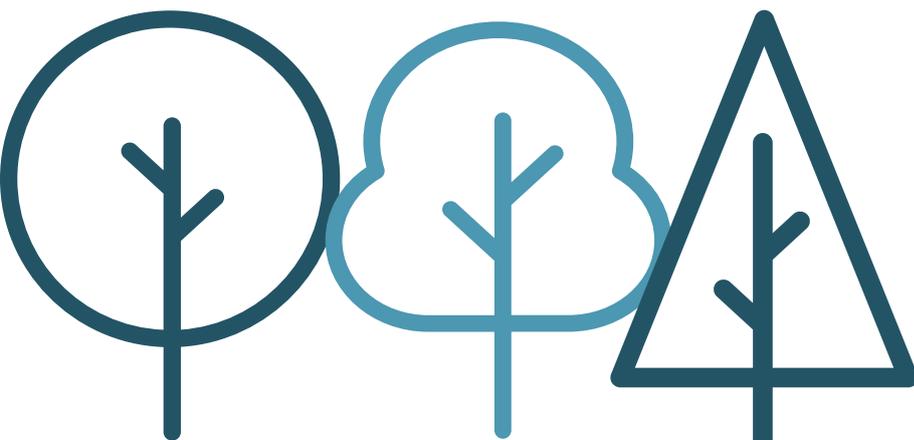
7

## Récolte et société

quelle réponse ?

# LA CRISE DES SCOLYTES EN CHIFFRES

*BOIS SCOLYTÉS ESTIMÉS DANS LE GRAND EST ET BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ*



## Une ressource en bois d'oeuvre pas si pléthorique que ça...

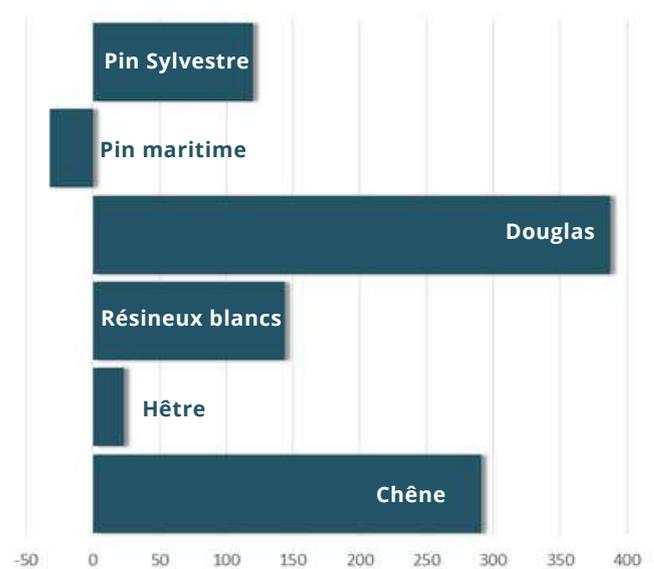
Sous l'impulsion de la FNB une réévaluation complète de la ressource en bois d'oeuvre disponible a été réalisée collégalement entre France Bois Forêt (FBF), le Ministère de l'Agriculture (MAA), l'IGN et le FCBA.

Les nouveaux chiffres sont ainsi "calés" sur la demande du marché.

Après cet exercice, en feuillus, la disponibilité en bois d'oeuvre est 70% inférieure aux chiffres antérieurs retenus pour consolider les politiques publiques

Sans reboisement massif, un trou de production important est annoncé en résineux.

Disponibilité supplémentaire par essence à horizon 2025 en milliers de m3



1  
RÉÉVALUER LA  
RESSOURCE DISPONIBLE

## La FNB sonneur d'alerte sur la crise des scolytes

**Mi 2018**, dès les premiers signes d'impacts de scolytes, industriels et forestiers publics et privés se sont mobilisés et se concertés.

**Fin août 2018**, un accord-cadre entre l'ONF, la Fédération Nationale des Communes Forestières et la FNB est acté pour :

- Alerter sur la situation sanitaire et des mesures d'urgence à prendre
- Proroger les délais d'exploitation de bois frais afin de donner la priorité à l'évacuation des bois scolytés « frais »
- Adapter des contrats d'approvisionnement pour rendre prioritaires les bois scolytés
- Créer et animer une cellule de crise dans les régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté avec les interprofessions, la région et la DRAAF et incluant toutes les parties prenantes, pour partager l'état des lieux et actions à entreprendre.

**Dès octobre 2018**, les pouvoirs publics, régions, élus et surtout le ministre de l'agriculture sont informés par les organisations professionnelles de la gravité de la crise, de sa portée nationale et du besoin impératif de déclarer l'état de crise et de constituer une cellule de crise. Des propositions d'actions et un dossier technique leur ont été alors transmis.



**En mars 2019** et en l'absence de réponse, la FNCOFOR et la FNB ont provoqué une réunion de préfiguration de crise nationale en vue de préparer la saison 2019 et de mandater collectivement France Bois Forêt (FBF).

En avril 2019, FBF a coordonné une nouvelle réunion de crise nationale, avant la reprise des envols de scolytes.

**Le 9 mai 2019**, les services du ministère de l'agriculture (DGPE) ont provoqué la première réunion de travail.

A compter de cette date, de nombreux échanges ont eu lieu afin de définir une "**aide à la mobilisation et à la commercialisation**". Ils ont duré jusqu'à début décembre.

# 2

# SONNER L'ALARME

## Préparer et anticiper les effets du changement climatique

La crise des scolytes qui touche depuis 2018 les épicéas est l'expression d'un profond bouleversement de nos forêts touchées de plein fouet et soudainement par les effets du changement climatique.

De nombreux autres dépérissements sont déjà visibles sur le hêtre, le châtaignier, le frêne ou encore le chêne et devraient s'amplifier dans les années futures.

Le monde forestier doit aujourd'hui faire face à cette urgence et penser dès à présent le renouvellement de nos forêts.

Alors que l'industrie du sciage subit des fluctuations de volume et des cours incompatibles avec un développement dans la durée, les industriels devront :

- à court terme pouvoir absorber et transformer les afflux de bois issus des coupes sanitaires, sans déséquilibrer le marché
- à moyen terme, faire face au trou de production qui aura sans nul doute des effets déstructurant sur les filières et les emplois locaux

Le risque de perdre la valeur ajoutée de la transformation d'une richesse nationale est grande et il est crucial de se mobiliser dès aujourd'hui pour limiter des dégâts prévisibles.

La FNB ayant pleinement conscience des enjeux, elle a alerté, au côté de ses partenaires de filière (Fransylva, FNCOFOR et ONF), l'ensemble des parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat) lors d'une journée dédiée.

**Le 7 novembre 2019**, les organisations professionnelles ont présenté devant les deux chambres des propositions pour **un grand plan de sauvegarde et d'adaptation de la forêt française**.

Des pistes d'actions exposées s'articulent autour des axes suivants :

- logistique, coordination et organisation
- accompagner producteurs et transformateurs
- éduquer et rechercher le consensus social
- faire évoluer le cadre législatif et réglementaire

En préalable à toute politique de reconstitution des peuplements, les acteurs ont rappelés certaines conditions de réussite comme l'accompagnement des propriétaires et des pépiniéristes ou encore retrouver un équilibre forêt/gibier.

# 3 FORÊT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Cartographie des points de rencontre des secours en forêt

Les travailleurs en forêt sont exposés à des risques et interviennent bien souvent dans des secteurs isolés. Pour leur sécurité, il est important d'assurer la facilité d'accès et la rapidité d'intervention des secours en cas d'accident.

À la suite d'un projet lorrain qui a permis de cartographier 3 000 points, les organisations professionnelles concernées (FNB, UCFF, ONF, FNCOFOR et en chef de fil la FNEEDT) ont lancé le projet « points de rencontre des secours en forêt ». Il vise à :

- identifier, géolocaliser des points de rencontre des secours en forêt.  
Un point de rencontre des secours, qualifié par des coordonnées GPS, devra être couvert par au moins 1 opérateur téléphonique (y compris avec un couvert dense) et être accessible par les véhicules de secours. L'ensemble de ces points de secours devra mailler le plus possible le territoire.
- puis à faire connaître à l'ensemble des acteurs (SDIS et intervenants en forêt) cette cartographie des points de rencontre des secours en forêt.

### Un projet collaboratif

Tous les acteurs de terrain seront mis à contribution pour localiser ces points. Tout acteur peut ainsi se porter volontaire pour devenir « contributeur ». Les volontaires disposeront d'un appui technique via un « animateur de groupe ». la FNB animera un de ces groupes.

L'appel à candidature auprès des acteurs de terrain sera lancé en tout début d'année 2020.

### Un projet collectif

La donnée ainsi recueillie sera mise à disposition du plus grand nombre sur la base du Géoportail de l'IGN.

Une première série de 15 000 points a d'ors et déjà été intégrée à la cartographie

Ce projet, en pré-identifiant des points et en les partageant avec les services de secours, permettra de gagner quelques minutes précieuses en cas d'accident en forêt. Des vies pourront être sauvées.

**Action soutenue par France Bois Forêt**

4

CONTRIBUER À  
SAUVER DES VIES

## Nouvelles ventes en ligne de l'ONF

L'ONF a lancé en 2019 les premières ventes en ligne. Cela signifie, d'une part, la dématérialisation du catalogue de vente et d'autre part la possibilité de participer aux ventes à distance grâce à une plateforme dédiée.

Cette initiative de l'ONF constitue un virage important dans le fonctionnement des entreprises. Sur le sujet des ventes accessibles à distance, la profession est consciente de la nécessaire évolution vers l'informatisation des processus. Cependant, dès le début du projet en 2018, les adhérents avaient, à juste titre, fait part de leurs inquiétudes. Les nombreux échanges menés entre l'ONF, la FNCOFOR et la FNB ont permis de répondre aux interrogations des entreprises, en particulier :

- l'ensemble des acheteurs participant aux ventes devra être agréé en début d'année,
- les salles physiques sont maintenues, les choix de nouveaux lieux mieux équipés se fait en accord avec les partenaires locaux,
- la transparence des informations au cours de la vente et après la vente est examinée de près. Sur ce point et afin d'assurer à l'ensemble des parties prenantes un juste équilibre du système proposé, la haute autorité de la concurrence a été saisie.

Le 17 septembre 2019, une web-conférence, organisée par la FNB et co-animée par Françoise Alric de la FNCOFOR et Aymeric Albert de l'ONF, a présenté aux entreprises le fonctionnement de ces nouvelles ventes. La séance a été enregistrée et est ainsi accessible à tous.

L'ONF prévoit d'accompagner et conseiller ses acheteurs dans le choix de matériel et de logiciel adapté et de consigne technique à respecter afin de participer au mieux à une vente.

Enfin, les premières ventes test se sont déroulées sur la fin d'année. Elles se sont globalement bien passées et les entreprises se montrent rassurées.

## Les experts forestiers aussi...

Les experts forestiers ont également développé lors propre système de ventes informatisées.

L'outil a été présenté à la FNB le 12 novembre 2019. Très intuitif et ergonomique, sa prise en main est extrêmement simple.

Les professionnels se sont montrés satisfaits de l'outil présenté.

5

MODERNISER LES  
VENTES DE BOIS

## Cartographie numérique du transport de bois

Dans le but de faciliter l'organisation du transport des bois du lieu de stockage en sortie de parcelle jusqu'aux industries de transformation, le MAAet le MTES ont impulsé un travail pour la numérisation de la cartographie des transports de bois. Le projet porte sur la desserte forestière d'une part et sur les itinéraires de bois ronds d'autre part.

Au cœur de ce projet, il s'agit de créer un standard de données permettant de qualifier et cartographier de façon homogène les dessertes forestières dans un format numérique accessible et exploitable par les professionnels. L'objectif est donc de définir un modèle de données répondant aux besoins de la filière en terme de recensement et de caractérisation des voies praticables pour le transport de bois, des aménagements présents et des points noirs pour la circulation.

De façon plus périphérique, le projet comprends également :

- la numérisation des itinéraires de bois ronds fixés par les arrêtés préfectoraux en mettant en lumière les discontinuités ;
- l'intégration des données de desserte forestière sur la base des standards établis collectivement ;
- à terme, les modalités de mise à disposition de l'ensemble des données pour le public professionnel.

L'ensemble de ces travaux s'appuie sur l'expertise du FCBA et de l'IGN qui en assurent la mise en œuvre.

En 2019,

- les standards de la desserte ont été finalisés et déposés auprès du CNIG (Conseil National de l'Information Géographique) : [www.cnig.gouv.fr](http://www.cnig.gouv.fr) ;
- les itinéraires bois ronds ont été numérisés par le FCBA (hors certaines voiries communales non identifiables). Les DDT doivent dorénavant valider les tracés ;
- Création de l'outil cartographique collaboratif [www.naviforest.fr](http://www.naviforest.fr) qui permet aux acteurs de terrains de :
  - localiser les places de dépôts ou de retournement,
  - identifier les points noirs comme les lacets
  - qualifier les tronçons (gestionnaire, largeur, PTR, autorisations temporaires de circulation, possibilités de croisement, état général et praticabilité...).

Pour la suite du projet, la mise à disposition de la données par un système de flux est essentiel pour en faciliter l'utilisation par les entreprises.

L'importation des données pré-existantes renforcera opérationnalité et l'intérêt de ce dispositif.

Enfin, le volet collaboratif mérite d'être précisé : dans quelle mesure et avec quel contrôle les professionnels contribueront ?

**Action soutenue par France Bois Forêt, CODIFAB, COPACEL et le MAAF**

# 6

# CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE DE LA DESSERTE FORESTIÈRE

## Quand la société s'émeut de la coupe du bois

Le livre "la vie secrète des arbres" a mis en lumière notre monde professionnel qui cultive pourtant si bien sa discrétion. Il a fait renaître un engouement du plus grand nombre pour "l'Arbre". Tant et si bien qu'un nombre incalculable d'émissions de télévision, de radio, d'expositions, de livres, de films sur l'arbre et la forêt a vu le jour.

Cet éclairage sur notre univers professionnel ne se fait malheureusement pas toujours de la façon la plus objective possible sur la science forestière pratiquée en France. Les confusions et les amalgames sont nombreux suscitant de vives émotions lorsque des coupes sont réalisées. Chaque territoire a vu naître des manifestations locales s'insurgeant contre les coupes rases. Le phénomène aurait plus s'arrêter là, mais non. Aujourd'hui cela va bien plus loin. Des parlementaires mal informés s'émeuvent à leur tour sur les réseaux sociaux. Ce phénomène trouve même aujourd'hui prise chez les gros acheteurs de bois (promoteurs immobiliers...) qui s'inquiètent pour la cohérence de leur politique éco-responsable. C'est donc un bien un sujet dont la filière entière doit se saisir. France Bois Forêt a mis en place un groupe de travail spécifique afin d'établir un plan d'actions partagé.

La FNB quant à elle a travaillé à la réalisation d'un argumentaire simplifié sur la forêt et les forestiers en France.

Car bien plus que de se justifier, il faut avant tout expliquer simplement le travail et les préoccupations quotidiennes des acteurs forestiers. rappeler que la forêt française est cultivée par l'homme depuis de nombreux siècles, qu'elle grandit chaque année, qu'elle est riche et diversifiée et que l'action de l'homme y est largement encadrée.

En particulier, il est important de relativiser la "coupe rase" qui couvre moins de 0,1% de la surface forestière française chaque année et que les surfaces concernées sont reboisées systématiquement dans les 5 ans.

### De la nécessité de changer de vocabulaire

Coupe rase, coupe à blanc, coupe définitive, abattage, exploitation... le vocabulaire technique utilisé par les forestiers est assez brutal. Dans un contexte où l'émotionnel prime, c'est partir donc partir avec un handicap que d'utiliser ces mots qui heurtent le bétien. Dans son nécessaire effort de pédagogie, le forestier doit donc transformer son vocabulaire pour mieux faire transparaître la réalité de son action sur le long terme.

Par exemple, il mobilise du bois, il récolte un peuplement arrivé à maturité...



7  
RÉCOLTE ET SOCIÉTÉ  
QUELLES RÉPONSES ?

# L'équipe du pôle forêt et mobilisation



Denis D'Herbomez



Olivier Calvi

## Présidents de la commission exploitation forestière

Nicolas  
Douzain-Didier

Délégué général

Caroline  
BerwickDéléguée générale  
adjointe

## Rendez-vous en 2020

Afin de renforcer le lien avec les adhérents, la FNB organisera en 2020 tous les mois

### "les rendez-vous de l'exploitation"

#### Le principe ?

- 1 vendredi par mois
- de 16h à 16h30
- 1 Web-conférence
- sur 1 sujet technique

Les web-conférences seront enregistrées pour pouvoir être visionnées par tous à tout moment.

La commission exploitation forestière suit l'ensemble des travaux portant sur la forêt et la mobilisation des bois. Elle s'est réunie en plénière à deux reprises en 2019.

La commission exploitation forestière donne les orientations des travaux que les professionnels souhaitent confier à la FNB.

Pour 2020, les travaux sont orientés sur :

- la mécanisation des feuillus
- l'analyse de la pénétration du numérique dans les entreprises de l'exploitation forestière
- L'effort de pédagogie auprès de la société
- Sans oublier la poursuite du travail de cartographie numérique du transport de bois ou des points de rencontre des secours en forêt.

# LE BOIS FRANÇAIS A DES CARTES À JOUER DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Depuis plusieurs années, la FNB oeuvre à structurer l'offre issue de la ressource française et destinée au marché de la construction. Après la réalisation de standards, les travaux se poursuivent notamment pour positionner la valeur ajoutée du bois de France comme réponse aux nouvelles exigences environnementales du marché.

D

Secteur  
PRODUITS  
DE LA  
CONSTRUCTION

1

**Qualifier**

l'offre française

2

**Accompagner**

l'offre française

3

**Normaliser**

l'offre française

4

**Rendre visible**

l'offre française

5

**Défendre**

l'offre française dans  
les grands projets de filière

# LA CONSTRUCTION BOIS

## LE MARCHÉ

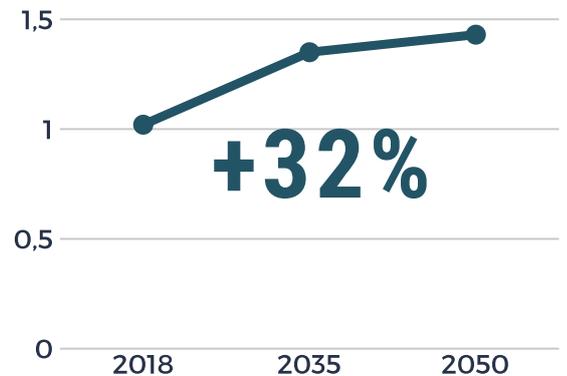
Source Enquête Nationale Bois construction et Etude prospective filière bois

**+13%**

progression du chiffre d'affaires de la construction bois en 2018

**+39%**

des entreprises indiquent que leurs clients axigent du bois français contre 25% en 2016



Evaluation prospective de la consommation de bois dans la construction et la rénovation d'ici 2035 et 2040

## L'OFFRE FRANÇAISE

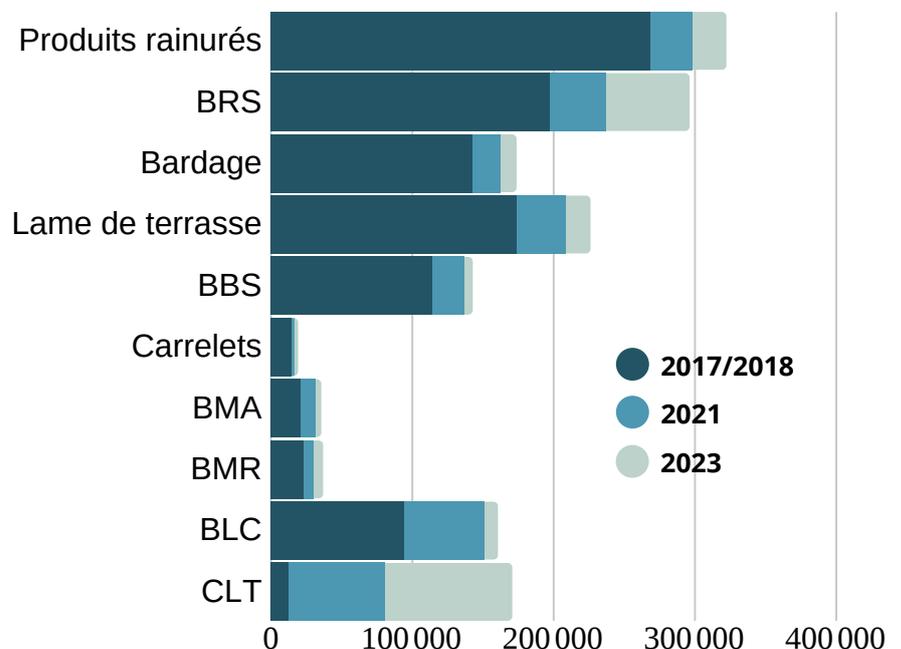
Source Enquête FNB/C2T - 2019

**1M**

de m<sup>3</sup> transformés disponibles en France

**+10%**

dynamique de la production française sur 5 ans



Evolution de la capacité de production par produit (en m<sup>3</sup>)

## Utilisation des feuillus en structure

Les travaux de caractérisation mécanique du hêtre et du châtaignier confiés en 2014/2015 au FCBA ont permis de proposer aux scieurs français des classes de résistance pour ces essences avec des règles de tri visuel adaptées à la ressource française. Ainsi, en 2016, la FNB a œuvré pour introduire ces classes de résistance mécanique dans la norme française NF B 52 001-1.

De plus, l'étude EU Hardwood a permis une coopération européenne pour travailler sur la valorisation des essences feuillues dans la construction. L'objectif principal de ce projet était de collecter et compléter au niveau européen les connaissances existantes sur les essences feuillues, d'en assurer la reconnaissance au regard des exigences du domaine de la construction, mais aussi de créer des produits à haute valeur ajoutée. Ce projet a initié l'étude sur l'ensemble de la chaîne de valorisation : approvisionnement, classement pour la résistance, possibilité de collage... mais des essais complémentaires sont nécessaires pour affiner les résultats.

La FNB fortement impliquée dans la valorisation des feuillus, a débuté une action de caractérisation des produits bois lamellé pour une utilisation en structure, en essences feuillues : chêne, hêtre et châtaigner.

Des séries d'essais sont en cours dans l'objectif de valoriser les résultats dans une norme européenne harmonisée pour répondre aux besoins des scieurs et industriels français.

Depuis 2018, avec l'appui du FCBA, la FNB travaille sur la rédaction d'un projet de norme BLC feuillus afin de préparer au mieux le cadre normatif.



**Action soutenue par France Bois Forêt**

1  
QUALIFIER  
L'OFFRE FRANÇAISE

## Les bois traités par Haute Température

Les précédents travaux de caractérisation des bois traités par Haute température (THT) mené par le FCBA et piloté par la FNB avaient permis de déterminer un paramètre "d'autocontrôle" de la durabilité pour les essences feuillues et pour une utilisation en bardage. Un paramètre d'autocontrôle ainsi établie par une série d'essais normés, facilite l'accès à la certification du matériau pour les entreprises. Les essences concernées étaient alors le hêtre, le peuplier, le frêne et également le chêne.

Une nouvelle série d'essais a été engagée en 2019 avec le FCBA afin de déterminer un nouveau paramètre d'autocontrôle pour des bois destinés à une utilisation en platelage (soit une classe d'emploi 4). Les essais sont réalisés sur le frêne et le peuplier, deux essences jugées plus porteuses en terme de marché.

En parallèle, le système de certification est en cours de finalisation. Il s'agit de déterminer les procédures et le fonctionnement du dispositif commun qui permettra aux entreprises proposant des produits traités par haute température d'apporter des garanties sur les qualités de leurs produits (en particulier durabilité et classement mécanique).

**Actions soutenues par France Bois Forêt**

## Des lames de grande longueur pour les platelages

A ce jour, les lames de platelage en bois massif abouté sont considérées non traditionnelles du fait de l'usage dans une ambiance pouvant conduire à une saturation des lames en humidité et donc du collage.

Ces lames aboutées doivent être conformes à l'ensemble des prescriptions du DTU 51.4 publié en 2018. En complément, elles doivent faire l'objet de justification de l'aptitude du collage (aboutage) à résister dans le temps compte tenu de l'exposition à l'humidité des terrasses.

Pour répondre à l'ensemble de ces exigences, une étude collective a été menée afin de caractériser l'aboutage des lames dans un usage en platelage extérieur.

Ce projet a permis de valider la prescription mécanique des lames de terrasses aboutées en pin imprégné par autoclave, pour une maîtrise complète de la durabilité.

Les résultats de cette étude seront prochainement publiés avec des tableaux de cas précalculés pour des sollicitations 1 (résidentiel, habitation...) et 2 (cafés, restaurants...), pour faciliter la conception et la mise en œuvre, conformément à la nouvelle version du DTU 51.4.

1  
QUALIFIER  
L'OFFRE FRANÇAISE

## Réalisation des FDES collectives des produits en bois français

La commission seconde transformation réalise des FDES collectives pour l'ensemble des produits bois issus de la ressource française et transformés en France, destinés à la construction. Il s'agit de réaliser l'analyse de cycle de vie des produits en bois français afin de se préparer à la mise en place d'une nouvelle réglementation environnementale appelée « RE2020 », attendue en 2020.

Cette future réglementation environnementale RE2020 mettra en avant :

- les constructions à énergie positive
- et à basses émissions de gaz à effet de serre

Elle fixera des seuils d'émission de gaz à effet de serre à ne pas dépasser par mètre carré de surface de plancher sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et en fonction des paramètres du chantier.

Afin d'évaluer les impacts environnementaux du bâtiment (notamment les émissions de gaz à effet de serre), il est nécessaire de disposer de données environnementales sur ses composants. Les fiches FDES s'imposent alors à chaque composant.

En effet, une FDES est un document normalisé qui présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit ainsi que des informations sanitaires sur le ou les produits qu'elle couvre.

**L'objectif principal est de valoriser les forêts françaises et leur gestion durable ainsi que la transformation des bois sur le territoire français par des scieries et les industriels français.**

Le point central de l'action menée par la C2T est de créer des FDES collective avec **trois critères de base, clés d'entrée** du projet développé, qui sont :

- Bois issus des forêts françaises
- Bois transformés en France
- Portée nationale dans l'élaboration des FDES collectives afin de fournir une réponse à toutes les entreprises françaises transformant/utilisant du bois de France.

Les fiches FDES collectives 100% bois français tiennent compte des spécificités françaises (essences feuillues et résineuses) et seront déposées sur la base INIES. Ainsi, le projet prend en compte :

- la représentative des essences de bois françaises : feuillus et résineux
- la taille des industriels situés en France.
- l'offre produits disponible en Bois Français,
- la demande du marché.

**Grâce à ce travail collectif et collaboratif les industriels français pourront fournir à leurs clients une fiche FDES pour chacun de leurs produits bois français/bois de France.**

L'objectif est de réaliser des Fiches FDES collectives pour chaque produit du catalogue de l'offre en bois français.

*Action soutenue par France Bois Forêt*

2

ACCOMPAGNER  
L'OFFRE FRANÇAISE

## Accompagner la maîtrise d'ouvrage dans ses choix " Bas Carbone"

Dans un contexte sociétal de plus en plus exigeant quant à la responsabilité climatique, la maîtrise d'ouvrage, les promoteurs, aménageurs, architectes ou encore prescripteurs sont aujourd'hui de plus en plus attentifs au bilan carbone dans leurs opérations et à un approvisionnement des produits en circuits courts.

La commission seconde transformation a réalisé une plaquette afin de leur présenter comment les produits en bois français répondent à leurs objectifs.

En effet, les atouts de la forêt française et du matériau bois sont nombreux et se multiplient tout au long du cycle de vie des produits bois français : la gestion durable de la ressource forestière, la captation du carbone et la libération de l'oxygène par les arbres, le stockage du carbone dans le matériau, les circuits courts d'approvisionnement, la fabrication et la valorisation des produits bois français sur notre territoire.

De ses origines forestières à chaque étape de sa transformation, le matériau bois français démontre son rôle essentiel pour la préservation du climat et la construction durable.

Un guide pour aider les entreprises à comprendre les points clés d'une FDES



Un argumentaire pour la maîtrise d'ouvrage



**Action soutenue par France Bois Forêt**

2

ACCOMPAGNER  
L'OFFRE FRANÇAISE

## La normalisation, élément clé du positionnement de l'offre française

La FNB, ainsi que l'ensemble des organisations affiliées, participent activement aux commissions françaises de normalisation afin de défendre les produits en bois français lors des diverses réunions pour la révision ou la création des normes produits.

La commission C2T suit les normes produit et participe aux commissions suivantes :

- Bois Ronds-Bois Sciés,
- Bois de Structure et Structure en bois,
- Parquets,
- Bardage, Lambris, Platelage,
- Préservation et Durabilité.

Par ailleurs, la FNB contribue à la révision de DTU (Documents Techniques Unifiés) dont notamment :

- DTU 51.2 "Parquets à pose collée" : extension du champ d'application à la mise en œuvre sur planchers chauffants et réversibles et prise en compte de l'évolution de l'état de l'art.
- DTU 51.4 "Platelages extérieurs en bois" : introduction de trois classes de sollicitations possibles pour un platelage, de tableaux de prédimensionnement du platelage selon le type de sollicitations, du classement mécanique des lames et des lambourdes, de trois catégories d'humidité des lames, de l'utilisation des plots et polymères.

## Guide de conception et de réalisation des terrasses en bois

Le DTU 51.4 relatif aux platelages extérieurs en bois ainsi que la norme produit associée sur la lame de platelage (NF B 54-040) ont été entièrement révisés et publiés en décembre 2018.

Une des évolutions majeures de cette nouvelle version porte sur un changement de « statut » du platelage qui est désormais un revêtement de sol extérieur et non plus un ouvrage structural.

La FNB, en partenariat avec LCB, ATB, ARBUST et FCBA, a élaboré un guide de conception et de réalisation des terrasses en bois conforme au « nouveau » DTU 51.4. Ce guide, largement illustré de croquis, photos et tableaux, développe une approche chronologique et méthodologique de la conception et de la réalisation des terrasses bois. Cet ouvrage à destination des professionnels, (fabricants de matériaux et de produits, concepteurs, entreprises de mise en œuvre, maîtres d'ouvrages, experts) permet d'appréhender l'ensemble des solutions techniques à prendre en compte pour réaliser une terrasse bois de qualité, esthétique, stable et durable.

**Actions soutenues par France Bois Forêt**

3

NORMALISER  
L'OFFRE FRANÇAISE

## Le bois français était au rendez-vous...

L'action de promotion de l'offre française réalisée par la FNB se mène aussi sur le terrain. La FNB, pilote et anime des stands dans différents salons tout au long de l'année. En 2019, elle a participé à 3 salons :

- BePositive à Lyon en Février
- Forum Bois Construction à Nancy en avril
- Batimat à Paris en novembre

La FNB y a porté haut les couleurs de l'offre française.



Plus particulièrement à l'occasion de BATIMAT les marques Bois de France et Parquet de France ont été mises à l'honneur.

Au cours de ce salon, nous avons clairement senti un virage dans l'attente du secteur de la construction. D'une part celui-ci s'intéresse fortement au bois comme matériau d'avenir apportant de nombreuses réponses face aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. D'autre part, il se questionne de plus en plus sur la provenance des bois utilisés en échos aux préoccupations émergentes sur la déforestation ou les coupes rases.

La FNB est donc confortée dans ses orientations qui visent à promouvoir l'offre française, d'y associer des arguments "Bas Carbone" et de rassurer sur la provenance en s'appuyant sur des dispositifs de suivi du bois tout au long de la chaîne de transformation comme la marque Bois de France.

### *Actions soutenues par France Bois Forêt*

## A suivre ...

Comme les précédentes éditions, la fédération pilotera le stand de la filière au carrefour international du bois en mai 2020. Le stand mettra toujours en avant l'offre française en faisant la part belle à la marque Bois de France en 2020.

Parmi les autres moments forts de la filière, il faudra également compter sur Eurobois, le salon de l'agriculture, le Forum Bois Construction...

4

RENDRE VISIBLE  
L'OFFRE FRANÇAISE

## Nouvelles règles pour la marque Bois de France

Changement de nom, nouvelles règles, la marque Bois Français fait peau neuve. Les nouveaux critères de la marque, rebaptisée Bois de France, doivent encourager l'adhésion du plus grand nombre.

Les enjeux sont aujourd'hui importants pour rendre visible l'offre en bois français et plus particulièrement dans le secteur de la construction.

La construction du village olympique à Paris pour 2024 prévoit en effet de faire la part belle au bois et plus particulièrement au bois français.

La filière doit alors s'organiser pour apporter aux donneurs d'ordre les garanties nécessaires quant au suivi du bois tout au long de la chaîne de transformation.

La marque Bois de France est là pour répondre à ces attentes et valoriser les savoir-faire des entreprises françaises. Elle est basée sur 2 critères principaux :

- Les produits bénéficiant de la marque sont composés de bois issus de la ressource forestière française ;
- Ils ont été assemblés et transformés en France.

Les nouveaux critères permettent une entrée dans la marque facilitée pour les acteurs de la première transformation. S'ils sont établis sur la base du fonctionnement de la filière construction, ils sont également adaptés aux autres filières de valorisation du bois.



### Une révision menée en concertation

Les entreprises de transformation du bois mettent déjà en place un grand nombre de démarches qualité, de suivi, de traçabilité... La marque Bois de France est construite pour trouver les meilleures synergies possibles avec l'ensemble de ces démarches. C'est pourquoi le travail de révision a été mené en concertation avec les divers partenaires concernés. En particulier il s'agit :

- des organismes de contrôle (FCBA, Qualisud...) afin d'optimiser leur intervention dans les entreprises (contrôles groupés) et de valider le juste équilibre des critères définis pour la marque
- de PEFC France, pour identifier les meilleures façons de valoriser les complémentarités des deux marques.
- des marques locales, dans le cadre de convention de partenariat facilitant les adhésions des entreprises.

**Action soutenue par France Bois Forêt**

4

RENDRE VISIBLE  
L'OFFRE FRANÇAISE

## Une action ciblée vers la maîtrise d'ouvrage

Durant cette année 2019, plusieurs réunions ont été organisées entre la FNB et de nombreux promoteurs, constructeurs, bailleurs dont notamment Eiffage Construction, groupe 3F, Vinci Construction...

### Matinée d'échanges organisée par EpaMarne - EpaFrance

Le 16 avril dernier, les établissements publics d'aménagement de Marne la Vallée ont convié la FNB à participer à une table ronde dédiée à "l'augmentation du volume et de la qualité de la production immobilière utilisant la ressource en bois". Plusieurs sujets ont été abordés dont notamment le coût de la construction, les contraintes réglementaires, la chaîne de valeur des projets bois, l'origine des bois... Cette matinée s'est conclue par un discours du Ministre de la Ville et du Logement, M. Julien Denormandie.

### Journée RSE de chez NEXITY

La direction de la RSE de Nexity a organisé, le 27 juin dernier, une journée interne dédiée à la construction bas carbone avec 2 sujets à l'honneur :

- le bas carbone vu par Nexity,
- les solutions bois comme réponse.

La FNB est intervenue pour présenter l'offre produits disponible en bois français auprès des collaborateurs Nexity de toutes les filiales du groupe.

## Un partenariat renforcé avec UMB - FFB

### Présentation du catalogue et des bois français à l'AG de l'Union des Métiers du Bois de la FFB

La FNB est aujourd'hui partenaire de l'Union des Métiers du Bois de la Fédération Française du Bâtiment.

Ainsi, lors de la journée technique de l'Assemblée Générale de l'UMB, la FNB a été invitée à :

- participer à la commission technique « Charpente » pour discuter de la ressource française ;
- présenter le catalogue de l'offre des produits en bois français auprès des charpentiers, menuisiers et agenceurs adhérents à l'UMB.

La FNB avait également un comptoir afin de pouvoir diffuser la documentation sur les produits en bois français auprès des professionnels présents.

4

RENDRE VISIBLE  
L'OFFRE FRANÇAISE

## Plan Bois III

Depuis 2010, la DHUP et les organisations professionnelles de la filière bois ont travaillé en synergie pour soutenir le développement de l'activité bois construction au travers des Plans Bois 1 et 2.

Le plan bois 3 lancé en 2017 a pour objectif de fédérer l'ensemble de ces ressources techniques afin de mieux les faire connaître tout en poursuivant leurs développements.

### Les réalisations

**Ambition Bois** est un outil spécifique destiné à la maîtrise d'ouvrage afin de les accompagner dans leur prise de décision pour l'usage du bois dans la construction (en neuf et en réhabilitation).

[www.ambition-bois.fr](http://www.ambition-bois.fr)

**BoisRef** est l'outil panoramique efficace à destination de l'ingénierie du bâtiment (BET indépendants bois et généralistes, bureaux de contrôle, experts en assurance, BET d'industriels, BET d'entreprises, ...) mettant en perspectives tous les acquis techniques de la filière.

Cet outil a également été présenté lors de rencontres professionnelles. Ce fut l'occasion d'approfondir certaines thématiques d'actualité.

10 bâtiments ont été analysés de façon expérimentale sur la base des critères du **label E+/C-**, précurseur de la future réglementation RE2020.

## BIM

### La maquette numérique

Depuis 2016, un groupe de travail filière bois, animé par FCBA et composé des organisations professionnelles : UMB-FFB, CAPEB, UICB, UFME et FNB, a été constitué afin d'accompagner les entreprises de la filière bois dans la cadre de la réalisation d'outils générique BIM Bois.

Il s'agit d'influer, au niveau national, sur la structuration et la standardisation des Objets BIM pour toutes les parties d'ouvrages bois dans le bâtiment. A l'issue de l'année 2018, tous les objectifs fixés en matière de positionnement de propositions techniques bois ont été remplis. L'étape suivante est de réaliser des Objets Génériques filière bois pertinents et de les positionner pour qu'ils soient utilisés de façon optimale sur le terrain. 2019 a donc été mise à profit pour mûrir les décisions quant aux investissements nécessaires dans ce registre prioritaire des Objets Génériques.

Un certain nombre de questions se sont posées : Quelles parties d'ouvrages bois prioriser ? Quels niveaux de valeurs ajoutées retenir ? A qui sont destinés ces Objets Génériques ?...

Des actions opérationnelles ont pu être proposées pour 2020.

### Actions soutenues par France Bois Forêt

**5**  
DÉFENDRE L'OFFRE  
FRANÇAISE DANS LES  
GRANDS PROJETS DE FILIÈRE

## City Zen Wood

Ce programme d'actions a deux objectifs :

- Comprendre, comparer et objectiver des résultats qui semblent à priori purement subjectifs.
- Tirer des conclusions quant aux avantages du bois utilisé en intérieur sur le confort physique, psychologique et physiologique des usagers des bâtiments.

En 2019, trois études ont été réalisées :

- **Etude bibliographique** : qui a permis de rédiger des fiches de synthèse sur les différents protocoles testés pour le matériau bois
- **Etude focalisée sur les sens** (odorat, toucher et vue), comparaison de plusieurs essences de bois avec d'autres matériaux.
- **Etude sur le bien-être et la productivité au travail.**

Les deux campagnes de mesure réalisées ont été faites sur les échantillons de bois français : chêne, hêtre, pin et sapin/épicéa.

La FNB remercie ses adhérents pour la fourniture des échantillons.

## Du bois pour les jeux Olympiques

FRANCE  
BOIS  
2024

France BOIS 2024 réunit l'ensemble des opérateurs de l'amont à l'aval de la filière pour anticiper et organiser au mieux l'utilisation du matériau bois dans la réalisation et l'aménagement des prochaines constructions destinées aux Jeux Olympiques, à l'horizon 2024.

Cette commission est l'outil opérationnel décidé par la filière pour se structurer dans la perspective des JO2024 à Paris, afin qu'un maximum de bois transformés en France et issus des forêts françaises puisse être mis en œuvre.

La FNB participe activement aux travaux de structuration de la filière française et de représentation pour positionner le bois et plus particulièrement le bois français.

Ce groupe projet est co-financé par les interprofessions nationales France Bois Forêt et CODIFAB, porté par ADIVBOIS, présidé par GH Florentin

Il travaille sur 3 axes différents :

- Promouvoir la construction bois dans le cadre des JO ;
- Accompagner et faciliter la mise en lien des opérateurs de l'amont à l'aval pour préparer la filière à répondre aux consultations ;
- Communication et formation.

### Actions soutenues par France Bois Forêt

5  
DÉFENDRE L'OFFRE  
FRANÇAISE DANS LES  
GRANDS PROJETS DE FILIÈRE

# L'équipe du pôle seconde transformation



Jean Piveteau



Joël Lefebvre

**Présidents  
de la commission C2T**



Marlène Mivielle

Responsable du pôle  
seconde transformation

Dédiée aux activités de la 2<sup>de</sup> transformation, la commission seconde transformation (C2T) a pour but de regrouper les professionnels scieurs ayant une activité de séchage, rabotage, collage, traitement et finition.

L'objectif est de promouvoir l'offre française, de la faire connaître, de la fédérer, de suivre la normalisation, de réaliser une veille technologique et réglementaire.

Cette commission permet de mettre en oeuvre des actions collectives pour développer les marchés des produits semi-fini et finis en bois français et de mettre en avant le savoir-faire des industriels français de la 1<sup>ere</sup> transformation du bois.

Exemples de projets :

- Fiches pratiques « Mieux COMPRENDRE les PRODUITS en bois français » ;
- Standardisation des sections de produits dédiés au marché de la construction ;
- Catalogue de l'offre Produits en Bois Français ;
- Enquête sur les volumes des produits en bois français disponibles
- FDES collectives des produits en bois français



1 M<sup>3</sup> DE BOIS

=

1 TONNE DE CO<sub>2</sub>



# E

Secteur

# PALETTES BOIS

## RENFORCER LE RÔLE DE LA PALETTE BOIS DANS LA SUPPLY CHAIN

La palette bois est un outil logistique indispensable. Les travaux engagés par la commission palettes permettent une valorisation des atouts de cet outil de manutention pour répondre aux demandes des utilisateurs.

- 1 Gagner** en performance
- 2 Accompagner** les utilisateurs
- 3 Innover** la mise en réseau de la supply chain
- 4 Assurer la cohérence** normative
- 5 Observer,** connaître, anticiper
- 6 Répondre** aux enjeux environnementaux

# UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LA FILIÈRE

**20%**

de la production de  
sciages français sont  
destinés à la production  
de palettes

**47  
MILLIONS**

de palettes neuves  
produites par an

**49  
MILLIONS**

de palettes réparées  
par an

*UNE MATIÈRE  
PREMIÈRE  
FRANÇAISE*

**95%**

des sciages utilisés pour  
la production des  
palettes en France sont  
d'origine française

## Opticloupal

### Optimiser les plans de clouage des palettes

Les professionnels de la palette ont souhaité engager en 2019 une étude sur l'optimisation des clous utilisés pour l'assemblage des palettes bois. Le premier Comité de Pilotage a eu lieu en mars avec le FCBA.

L'étude documentaire a permis d'identifier précisément les caractéristiques des différents éléments de fixation existants pour les palettes, ainsi que les fournisseurs correspondants. La recherche sur les travaux et études techniques effectués sur les pointes au niveau international est en cours, mais les premiers retours ne laissent pas augurer d'informations récentes pertinentes. La fabrication et le reconditionnement des palettes bois font souvent référence à des textes normatifs. Les principales normes nationales, européennes ou internationales utilisées, auxquelles il peut être nécessaire de se référer lors de l'établissement d'un contrat, ont été recensées et analysées (normes relatives au matériau bois, à l'emballage et aux essais d'assemblages de palettes).

Enfin, le plan d'expérience, qui vise à qualifier la résistance à la traction en fonction des types de clous, des plans de clouage et des essences notamment, a été validé pour un démarrage des tests in situ et en laboratoire d'ici la fin de l'année.

50 000

palettes  
produites

=

25 T

clous  
consommés

1  
GAGNER  
EN PERFORMANCE

## Solution contre les bleus et moisissures

### Optiblue : des conclusions encourageantes

Cette étude est la suite du programme Bluepalette, centré sur la recherche de solutions « vertes » pour résoudre les problèmes de bleus sur les sciages à palette. Après avoir mené une campagne d'essais très complète avec différentes solutions innovantes (acide acétique, acide propionique, SDS), les conclusions de FCBA montrent que les produits testés sont, sous certaines conditions, performants et à faible impact environnemental, avec des coûts de traitement plutôt compétitifs. Par ailleurs, des essais complémentaires, financés par la région AURA, sont en voie de finalisation pour affiner les domaines préférentiels et conditions d'emploi.

Pour aller plus loin dans cette voie, il reste à étudier la question du référencement de ces produits en tant que biocides auprès du législateur, en lien avec les entreprises productrices de ces molécules chimiques, action prévue au programme 2020.

### Perspectives 2020

Les projets menés jusqu'à présent ont permis d'identifier trois molécules qui semblent avoir un effet positif sur les champignons du bleu. Il convient désormais de :

- Confronter les résultats obtenus dans ces études avec les potentialités d'un développement et d'une mise sur le marché ;
- Vérifier l'intérêt et l'engagement d'un ou de plusieurs fournisseurs pour poursuivre les démarches, en vue d'une mise sur le marché d'un produit avec l'une des molécules identifiées précédemment.

Compte tenu de ces éléments, **une étude d'opportunité pour une mise sur le marché de nouvelles molécules vertes** dans le cadre du traitement du bleu et des moisissures sera engagée en 2020.



1  
GAGNER  
EN PERFORMANCE

## Achats comptants

### Un sujet complexe en marche

La question des achats comptants de palettes bois est depuis plusieurs années un sujet de controverse auquel les fédérations professionnelles concernées ont décidé de s'attaquer.

Pour compléter le premier rapport établi en 2018 par le Groupe de travail (FNB-SYPAL, EPAL France, FEDEREC), un travail complémentaire a été réalisé par le cabinet FIDAL, à la demande de la FNB.

Ce document synthétique et argumenté, remis cet automne, formalise très clairement ce qu'il faudrait changer dans la loi française (projet de texte législatif avec proposition d'amendements) pour interdire l'achat de palettes au moyen d'espèces, et mieux assurer la traçabilité des transactions.

## Nouveau projet 2020

### Professionaliser le métier de reconditionneur de palettes bois

La professionnalisation du métier de reconditionneurs est un enjeu majeur pour asseoir la palette bois à la place qui lui revient au cœur de l'économie circulaire. Lors de la première réunion du LabPalettes, les fabricants/ loueurs/reconditionneurs, ainsi que les acheteurs/utilisateurs réunis, ont largement plébiscité ce thème d'action.

Le reconditionnement des palettes est pour eux une activité à part entière, qui pèse un poids économique important dans le marché de l'emballage bois, et qui est en devenir.



1  
GAGNER  
EN PERFORMANCE

## La palette bois, outil clé de votre performance

L'ouvrage « La palette bois, outil clé de votre performance », publié mi-juin, est une petite encyclopédie de poche permettant d'apprécier, à sa juste valeur, la place de la palette bois au sein de la Supply Chain. C'est une source d'information précieuse pour tous ceux qui utilisent, gèrent et valorisent la palette bois au quotidien.

### 5 thématiques majeures :

- La première partie présente les performances de la palette bois, à travers son positionnement dans la Supply Chain, des éléments de marché mais aussi les compétences et savoir-faire des professionnels qui la produisent. Des réponses aux questions techniques liées à son utilisation sont également détaillées sur la base de résultats de récentes études.
- La seconde explique le positionnement de la palette bois au cœur de l'économie circulaire, en s'appuyant sur les atouts majeurs qui la caractérisent.
- La troisième partie, plus prospective, fournit des pistes d'évolution, d'innovation et de recherches.
- La quatrième partie est consacrée aux actions de communication mises en œuvre pour promouvoir la palette bois.
- Enfin, le dernier chapitre présente les normes et réglementations qui encadrent utilement le secteur.



Tirée à 1 500 exemplaires, cette publication a d'ores et déjà été largement diffusée auprès des professionnels de la Supply Chain et de la logistique (industriels, utilisateurs, transporteurs, distributeurs...), des industriels de la palette, des syndicats et des fédérations professionnelles, des pouvoirs publics et autres parties prenantes... Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien financier de l'interprofession nationale France Bois Forêt et de sponsors/partenaires de la filière, acteurs engagés dans le secteur de la palette auprès du SYPAL.

**Action soutenue par France Bois Forêt**

2

ACCOMPAGNER  
LES UTILISATEURS

## Les technobooks de la palette bois : diffusion du 1er numéro

Les Technobooks constituent une nouvelle collection de documentation technique à part entière, réalisée pour répondre à un besoin d'informations de la part des acheteurs/utilisateurs de palettes bois.

Ils s'adressent à tous ceux qui recherchent une information plus approfondie sur un sujet particulier, complémentaire à la littérature existante. Chaque Technobook traite en profondeur un thème précis, une thématique donnée en rapport direct avec la palette bois : fabrication, reconditionnement, matériau bois ...

Ces Technobooks, tous indépendants en soi mais souvent complémentaires, ont pour vocation **d'éclairer les choix des clients et de faciliter la connaissance des palettes bois**. Ils traduisent la volonté des professionnels, adhérents de la FNB et spécialistes de la fabrication de la palette, de formaliser au mieux leurs savoir-faire et de les faire connaître.

**Le premier numéro de cette collection porte sur la fabrication de la palette**, sujet d'importance puisque cette étape conditionne ensuite toute la vie de la palette dans ses multiples usages et destinations. Il précise tout particulièrement les tolérances dimensionnelles des éléments de la palette, et de la palette assemblée, que les fabricants adhérents du SYPAL s'appliquent à maintenir dans leurs process pour garantir un usage optimisé et sécurisé de la palette tout au long de la Supply Chain.

### Perspectives 2020

La collection s'enrichira au fil du temps, et ce dès 2020, pour constituer à terme une ressource documentaire technique professionnelle unique qui apportera une information précise, fiable et validée par les professionnels de la palette.

2

ACCOMPAGNER  
LES UTILISATEURS

## LabPalettes

Faire appel à de nouvelles méthodes pour trouver de nouvelles idées. C'est le credo du LabPalettes, une initiative de la Commission palettes de la Fédération nationale du bois (Sypal) visant à insuffler de l'intelligence collective dans le secteur de la palette.

Le 21 mai 2019, plus de 30 personnes étaient réunies pour le 1er atelier de co-réflexion du LabPalettes dans les locaux de France Bois Forêt, sous la houlette de Anne de Béthencourt, fondatrice de l'agence Intégral Vision. Grâce aux riches échanges initiés entre participants, plusieurs pistes de réflexion ont vu le jour et serviront de point de départ aux prochaines études R&D menées par le secteur de la palette bois.

### Une diversité d'acteurs

Parmi les participants à cette journée, plusieurs catégories d'acteurs étaient représentées. Ainsi les fabricants, loueurs et reconditionneurs ont pu échanger avec les utilisateurs et les acheteurs autour d'ateliers organisés en intelligence collective. Les représentants du Ministère de l'Agriculture et de la Direction Générale des Entreprises, également présents, ont apprécié les enjeux relatifs à la palette bois et au secteur de la logistique dans son ensemble. Le directeur de l'Institut National de l'Economie Circulaire était également présent pour donner sa vision de la palette bois, comme support de manutention pleinement représentatif de l'économie circulaire.

### De nombreuses pistes de travail envisagées

Après avoir recensé les atouts et les challenges de la palette bois, les ateliers de l'après-midi étaient dédiés à la réflexion, autour de pistes de travail sélectionnées comme majeures pour répondre aux enjeux de la Supply Chain. Les thématiques suivantes ont ainsi été examinées :

- L'évolution de la conception des entrepôts logistiques, avec des systèmes de plus en plus automatisés, implique nécessairement une réflexion sur la standardisation et la qualité des palettes ;
- La mise sur le marché d'une palette connectée, capable d'apporter un nouveau service aux clients mais également d'assurer la traçabilité du cycle de vie d'une palette constitue un axe fort d'évolution ;
- La poursuite des études sur les bleus et les moisissures reste un sujet de préoccupation majeur pour toute la profession ;
- Le besoin de professionnalisation et d'attractivité du métier de réparateur doit être engagé rapidement pour conférer à la palette reconditionnée un plus grand capital crédit ;
- La possibilité d'avoir une palette bois sans clous et le besoin d'une palette bois plus légère, mais tout aussi résistante et toujours réparable, restent des souhaits prospectifs plus lointains.

*Plus d'informations sur  
[www.labpalettes.com](http://www.labpalettes.com)*

# 3

INNOVER  
LA MISE EN RÉSEAU DES  
ACTEURS DE LA SUPPLY CHAIN

## PALBOIS

### Parlons bois en région

« PALBOIS » est une opération régionale, réalisée en partenariat avec France Bois Région, pour assurer la promotion de la palette bois, rappeler ses performances et réunir tous les acteurs du secteur.

**7 réunions régionales** ont été programmées. A travers une journée 100 % consacrée à la palette bois, il sera ainsi possible d'adapter les présentations et les visites en fonction des spécificités des régions, tant en ce qui concerne les professionnels de la filière que des spécificités logistiques.

Les objectifs de ces journées sont de :

- Fédérer les acteurs de la filière bois palette (scieurs, fabricants, reconditionneurs...), dans les régions participantes ;
- Rapprocher les acteurs de la Supply Chain autour de la palette bois ;
- Détecter les attentes et les besoins de l'amont de la filière et des acheteurs/utilisateurs de palettes bois pour travailler par la suite sur les voies de progrès et d'amélioration possibles ;
- Présenter des utilisations dynamiques des palettes bois en régions ;
- Répondre aux questionnements des utilisateurs sur les palettes bois et les diverses solutions logistiques afférentes ;
- Présenter les savoir-faire et compétences des acteurs métiers régionaux qui produisent, réparent ou louent les palettes bois.



## Programme prévisionnel

### Matin / Information et sensibilisation

Présentation des points forts de l'ouvrage avec des retours d'expériences des professionnels régionaux de la filière ;

### Après-midi / Visite de site

Présentation de l'utilisation de la palette bois (entrepôt logistique, plateforme d'expédition, palettisation dans une industrie, ...).

*Les intervenants et les visites seront définis de concert avec les représentants de chacune des interprofessions régionales.*

3

INNOVER

LA MISE EN RÉSEAU DES

ACTEURS DE LA SUPPLY CHAIN

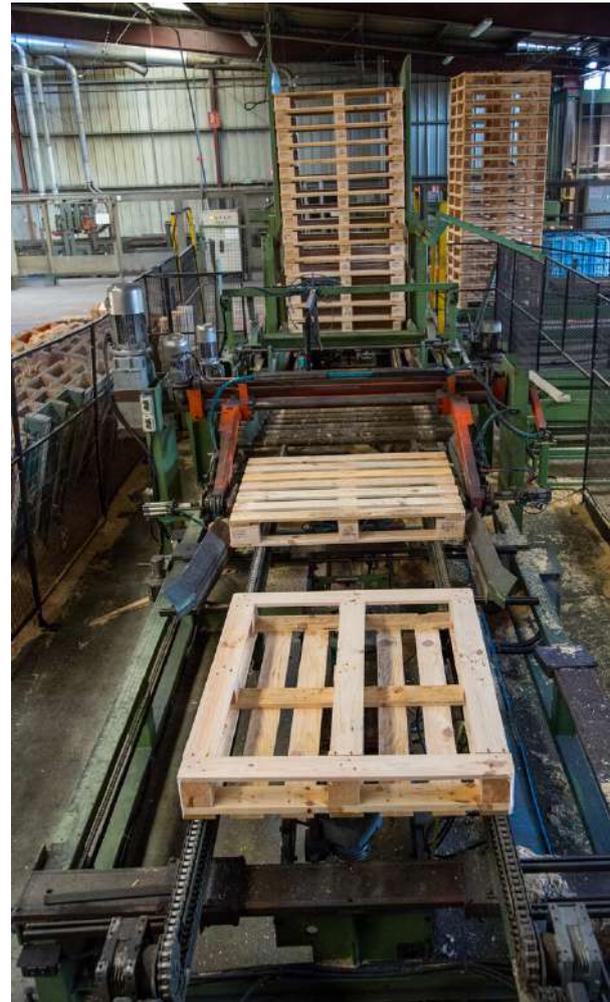
## Tolérances dimensionnelles

La commission palette a engagé en 2019 plusieurs actions, afin de définir des **tolérances dimensionnelles acceptables pour la profession des fabricants de palettes bois et pour les équipementiers des entrepôts**, notamment en partenariat avec le FCBA et le CISMA (Syndicat des équipements pour la construction, les infrastructures, la sidérurgie et la manutention). Un des objectifs recherchés est de s'assurer de la bonne cohérence entre les tolérances dimensionnelles définies dans les normes et celles du monde industriel.

Il est ainsi apparu un besoin de retravailler les valeurs limites des épaisseurs, largeurs et longueurs définies pour les éléments constitutifs d'une palette bois dans les normes NF EN 13698 1 & 2.

Conformément au processus imposé pour la révision d'une norme, une demande officielle a été rédigée par la Commission Palette auprès de l'AFNOR.

L'objectif est de corriger certaines contradictions et d'être en adéquation avec la norme NF EN 12249. Ces normes ayant une portée européenne, ce travail supposera également l'appui de nos homologues étrangers (soutien de 5 pays). Les démarches à mener sont encore nombreuses, mais ce n'est qu'à ce prix que les normes pourront retrouver crédibilité et intérêt dans les transactions commerciales entre les fabricants et clients/utilisateurs de palettes bois.



# 4

## ASSURER LA COHÉRENCE NORMATIVE

## Suivi de la normalisation

Depuis deux ans et demi, Patrice CHANRION assure la Présidence de la CN8 « Emballages » au sein de l'AFNOR. Cette commission couvre toutes les typologies d'emballages, primaires, secondaires et tertiaires, quels que soient les matériaux utilisés. La Commission s'est réunie à trois reprises en 2019 pour travailler, entre autres, sur les sujets suivants :

### Au niveau international

La France est membre de plusieurs comités techniques ISO couvrant le domaine de l'emballage.

#### ISO/TC 122 « Emballage »

L'ISO/TC 122 est en charge de la normalisation dans le domaine de l'emballage, pour la terminologie, les caractéristiques, les exigences d'aptitude à l'emploi et des essais. Il est ouvert au développement de nouveaux travaux, notamment dans le domaine de l'emballage « actif, intelligent », l'emballage de transport réutilisable pour les produits alimentaires, l'emballage de transport à température contrôlée etc.

#### ISO/TC 51 « Plateaux de chargement pour le transport et manutention directe de charges unitaires »

L'ISO/TC 51 est en charge de la normalisation dans le domaine des palettes et des conteneurs à roulettes.

Deux nouveaux sujets de travail ont été inscrits au programme en 2019 :

ISO/CD 8611-1 Palettes pour la manutention -- Palettes plates -- Partie 1: Méthodes d'essai (révision) ; ISO/CD 8611-2 Palettes pour la manutention -- Palettes plates -- Partie 2: Exigences de performance et sélection des essais (révision).

### Au niveau européen

Le **CEN/TC 261** définit la stratégie en matière de normalisation européenne dans le domaine de l'emballage et intervient sur des dossiers à forts enjeux politiques ou économiques tel que l'environnement. Il chapeaute deux sous-comités :

- le CEN/TC 261/SC 4 « Emballage et environnement » ;
- le CEN/TC 261/SC 5 « Emballages primaires et de transport ».

La poursuite de l'activité a été liée à l'évolution de la directive 94/62/CE "Emballages et déchets d'emballage" et à la réalisation de deux études par le cabinet de consultants EUNOMIA.

### Au niveau français

Les travaux de la commission ont consisté à :

- poursuivre les travaux en cours dans le domaine du marquage, des essais, des emballages souples, retournables et des palettes ;
- Développer des travaux dans le domaine des industries de l'emouteillage, des palettes et boîtiers aérosols ;
- L'examen systématique des normes en vue de l'actualisation de la collection ;
- Poursuivre la révision des normes françaises inscrites au programme.

# 4

# ASSURER LA COHÉRENCE NORMATIVE

## CEEB

### Travaux sur les indices "sciages à palettes"

Un groupe de travail sur l'indice CEEB « Sciages à palettes » a été constitué début 2019, afin de mener une réflexion sur les améliorations envisageables dans la collecte et le traitement des données.

L'objectif est de disposer d'un indice qui correspond au mieux à la réalité du marché. Trois réunions ont été organisées et ont permis d'aboutir aux avancées suivantes :

- Actualisation de la pondération des essences en fonction des données de l'étude structurelle sur les emballages en bois réalisée en 2017 ;
- Etude de la faisabilité d'une pondération en fonction des types de produits (distinction entre les sciages selon deux classes d'épaisseurs : moins de 17 mm et 17 mm et plus). Avant prise en compte définitive dans le calcul de l'indice CEEB « Sciages à palettes », les impacts de cette pondération seront étudiés sur plusieurs trimestres.

### Perspectives 2020

Pour être connues et reconnues les professions de l'emballage, en plus de leur savoir-faire et compétences, ont besoin de chiffres précis actualisés, de données quantitatives fiables, de ratios économiques de toutes sortes... Grâce au soutien financier de France Bois Forêt, les 3 organisations professionnelles représentatives de l'emballage bois en France, à savoir, la FNB/SYPAL pour la palette, le SIEL pour l'emballage léger et le SEILA pour la caisserie et l'emballage industriel, ont décidé d'engager la mise à jour de la dernière **étude structurelle** pour une vision complète des marchés et des professions, et ce grâce au soutien financier de France Bois Forêt. L'objectif est de disposer d'une photographie précise et actualisée pour une campagne de communication à l'automne 2020 à l'occasion du salon All4Pack du 23 au 26 novembre, où les 3 organisations professionnelles disposeront d'un stand commun partagé de 126 m<sup>2</sup>.



5

OBSERVER,  
CONNAÎTRE,  
ANTICIPER

## Valopal

### "Palettes en mouvement"

Débutée en février 2018, cette étude, confiée à FCBA, comporte 5 phases distinctes, dont les deux premières sont aujourd'hui achevées. Les phases 3 et 4 sont en voie de finalisation et la dernière, relative à la communication et à la diffusion des résultats, s'opérera courant premier trimestre 2020. Les phases 1 et 2, complexes à réaliser du fait de leur ampleur et de la diversité des acteurs concernés sur le plan national (15 secteurs d'activité et 1 125 cibles sur l'ensemble de la filière des déchets palettes en fin de vie) ont permis d'évaluer les conditions de collecte et de valorisation des palettes bois en fin de vie. Ainsi selon les conclusions de l'étude plus de 140 millions de palettes sont injectées annuellement dans la sphère économique (données 2015).

Les résultats quantitatifs extrapolés à l'échelle nationale indiquent un gisement annuel total de près de 60 millions de palettes en fin de vie, dont les deux tiers (39,5 millions) sont collectés et gérés. De fait, il resterait un gisement de plus de 20 millions de palettes non collectées ou éliminées.

## Palettes et économie circulaire

L'économie circulaire c'est : « produire de manière durable en limitant la consommation et en évitant le gaspillage des ressources ainsi que la production de déchets ».

C'est une définition qui correspond bien à la filière bois, et tout particulièrement à la palette.

Malheureusement, elle est peu identifiée dans les politiques de l'économie circulaire. Il était donc urgent de faire connaître les réalités de cette filière et ses atouts en matière d'économie circulaire, avec des faits simples et scientifiquement validés.

C'est la raison pour laquelle la Fédération des Industries du Bois de Nouvelle-Aquitaine et FIBOIS Landes de Gascogne ont décidé d'organiser, en octobre dernier à Bordeaux, une journée sur cette thématique. Parmi les intervenants présents à cette manifestation, qui a réuni plus de 150 participants, on retiendra entre autres des représentants de l'AFNOR, de l'INRA, la Commission Palette de la FNB sur le sujet « l'exemple de la palette bois, précurseur dans l'économie circulaire », ainsi que Plantons pour l'avenir, Smurfit Kappa, l'université de Pau et des pays de l'Adour... Une opération à reconduire dans d'autres régions, ou au niveau national.

6

RÉPONDRE AUX ENJEUX  
ENVIRONNEMENTAUX

## Palettes et économie circulaire

Le développement durable est un enjeu considérable pour le secteur, compte tenu de la progression du nombre d'emballages mis sur le marché et des déchets générés. Trois directives modificatives précisent depuis fin mai 2018 les objectifs à atteindre.

Les Etats membres doivent prendre des mesures pour encourager l'augmentation de la part d'emballages réutilisables mis sur le marché et des systèmes de réemploi des emballages qui soient respectueux de l'environnement. Ces mesures peuvent inclure, entre autres, le recours à des systèmes de consignes, la définition d'objectifs qualitatifs ou quantitatifs, le recours à des mesures d'incitation économiques, ainsi que la définition d'un pourcentage minimal d'emballages réutilisables mis sur le marché chaque année pour chaque flux d'emballages. De nouveaux objectifs minimaux à réaliser pour le recyclage des matériaux présents dans les déchets d'emballage sont fixés ; pour le bois 50% au plus tard le 31/12/2025 et 55 % au 31/12/2030.

La **Directive (UE) 2018/850** du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 1999/31/CE concernant la mise en décharge des déchets impose que, d'ici à 2035, la quantité de déchets municipaux mis en décharge soit ramenée à 10 % ou moins de la quantité totale de déchets municipaux produite (en poids). D'ici à 2030, aucun des déchets susceptibles d'être recyclés ou valorisés, en particulier les déchets municipaux, ne doit être admis dans une décharge.

La **Directive (UE) 2018/851** du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets « *établit des mesures visant à protéger l'environnement et la santé humaine par la prévention ou la réduction de la production de déchets et des effets nocifs de la production et de la gestion des déchets, et par une réduction des incidences globales de l'utilisation des ressources et une amélioration de l'efficacité de cette utilisation, qui sont essentielles pour la transition vers une économie circulaire et la compétitivité à long terme de l'Union* ».

La **Directive 94/62/CE** du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages, modifiée par la directive 2004/12/CE du 11 février 2004 a pour objectifs principaux d'assurer : un niveau élevé de prévention et de valorisation des déchets d'emballages ; une harmonisation entre les Etats membres ; une limitation des entraves aux échanges à l'intérieur de l'Union européenne.

# 6

# RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

# L'équipe du pôle palette



Jean-Philippe  
Gaussorgues

**Président  
de la commission  
palettes de la FNB**



Patrice Chanrion  
Manager du pôle  
palettes



Léa Charron  
Chargée de mission  
palettes



Joël Boutin  
Chargé de mission  
EPAL France

## La palette sur les réseaux sociaux



**440 abonnés**

220 en 2018



**1 530 abonnés**

1 450 en 2018



**4 600 abonnés**

3 980 en 2018

En 2019, la Commission Palettes de la FNB s'est réunie à deux reprises. Désormais, compte tenu de l'importance et du nombre de sujets à traiter, le format d'une journée complète a été retenue, ce qui laisse davantage de temps pour les échanges inter-participants.

Ces réunions connaissent une participation de plus en plus forte avec une intégration de l'amont et l'arrivée de nouveaux adhérents, comme le loueur de palettes LPR, et la société Palettes Artois Services. Elles ont permis, une fois encore de :

- Valider le plan de communication du dernier ouvrage sur la palette bois, et de définir les autres actions de marketing et de communication à déployer ;
- Suivre et recadrer, autant que de besoin, les études et recherches techniques en cours de réalisation ;
- Définir et prioriser les nouveaux projets à mettre à l'étude en 2020.

## GÉRER LES HOMMES ET LES COMPÉTENCES PRÉOCCUPATIONS DES ADHÉRENTS

2019 a été une année de consolidation des axes poursuivis par la FNB dans le cadre des évolutions législatives, renforçant le rôle des branches professionnelles dans un objectif de réduction à terme à 100 branches.

Dans le même temps, la réforme de la formation professionnelle a nécessité un engagement particulier de la Fédération, afin de défendre et de faire reconnaître sa volonté de s'engager dans une politique commune pour l'ensemble de ses adhérents à travers un interlocuteur unique.

### Consolidation

- 1 de la convention collective nationale du Travail Mécanique du Bois

### Restructuration

- 2 des conventions collectives agricoles

- 3 La FNB et **le Négoc**

- 4 **Prévoyance** et santé

- 5 **Formation** professionnelle

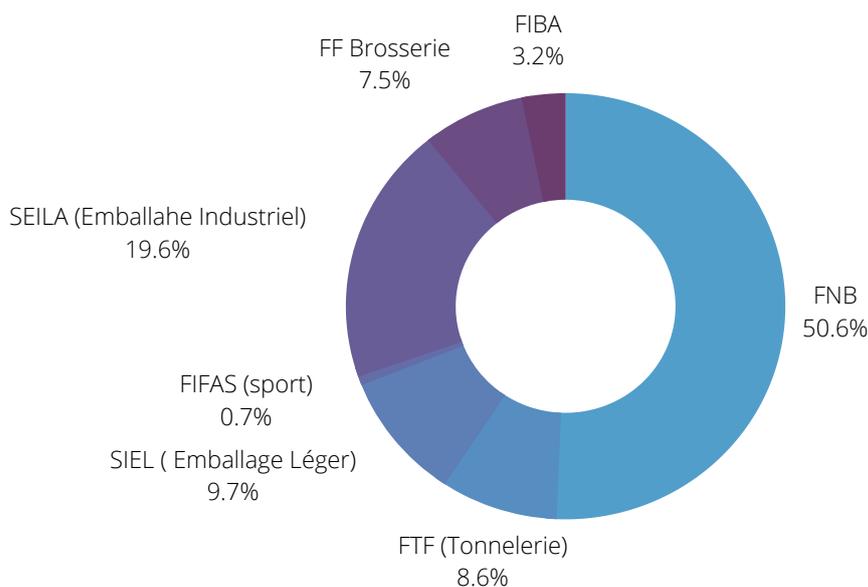
- 6 **Hygiène** et sécurité

# F

Actions du  
domaine  
SOCIAL

## Fusion de la convention collective du pin maritime en forêt de Gascogne

Malgré des accords professionnels antérieurs, la Direction Générale du Travail, par un arrêté du 23 janvier 2019, a précipité la fusion de la convention collective du pin maritime en forêt de Gascogne avec la convention collective Travail Mécanique du Bois. Elle a ainsi mis en pratique son souhait de voir disparaître les conventions collectives régionales de moins de 5000 salariés. Cette fusion a entraîné une nouvelle mesure du poids de la représentativité des organisations professionnelles représentées ci-contre (**% audience entreprise**).



## Négociations de fusion des accords de classifications professionnelles travail mécanique du bois

Les partenaires sociaux ont retenu le principe d'assurer une harmonisation et une coordination des accords de classification applicables au personnel ouvrier, administratif, commercial, technique, agents de maîtrise et cadres. Il s'agissait notamment de répondre aux créations, mutations, développement de certaines fonctions apparues dans les industries du bois et de l'importation des bois du fait des nouvelles technologies, des nouveaux systèmes d'organisation.

1

CONSOLIDATION  
DE LA CONVENTION COLLECTIVE  
NATIONALE DU  
TRAVAIL MÉCANIQUE DU BOIS

## Négociation d'une convention collective nationale des scieries agricoles, des exploitations forestières et du rouissage-teillage de Lin

La Fédération Nationale du Bois poursuit son action relative à la négociation d'une convention collective nationale qui se substituera à terme à chaque convention collective régionale ou départementale.

Les premiers chapitres du contenu de la future convention nationale :

- Définition du champ d'application ;
- Situation des conventions collectives territoriales
- Projets de fusion des accords de classification existants
- Calendrier de réunions et thématiques abordées ;
- Présentation des clauses communes ;
- Présentation des annexes spécifiques ;

La définition du champ d'application a été validée et le secteur du Rouissage-Teillage de Lin a pu redéfinir son périmètre conventionnel à la suite des demandes formulées par le Ministère de l'Agriculture.

## Signature d'une déclaration paritaire sur la restructuration des branches dans le secteur des Scieries Agricoles et des Exploitations Forestières

La Fédération Nationale du Bois et les organisations syndicales de salariés compte tenu de l'accélération du processus de fusion des conventions collectives ont souhaité définir par une déclaration paritaire les modalités et le calendrier de mise en œuvre de la négociation de la convention collective nationale.

# 2

# RESTRUCTURATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES AGRICOLES

## Renégociations, restructurations conduites pendant l'année 2019

Les syndicats départementaux et régionaux d'exploitants forestiers scieurs ont poursuivi leur action en matière de restructuration conventionnelle.

- Conventions Collectives des Exploitations Forestières d'**Alsace** et **Champagne Ardennes**: dénonciation et rattachement à la convention collective interdépartementale de Lorraine en 2020 ;
- Convention Collective des Exploitations Forestières de la **Nièvre** : mandat d'intégration dans la convention collective interdépartementale des exploitations forestières et des propriétaires forestiers, sylviculteurs des départements du Doubs, du Jura, de la Haute Saône et du territoire de Belfort.
- Conventions collectives de l'**Yonne, de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire** : intégration prévue à la convention collective de Franche Comté.

## Perspectives 2020

- Finalisation d'un accord national sur les classifications avec fusion des accords des personnels ouvrier, administratif, commercial, technique, agent de maîtrise et cadre ;
- Réécriture de l'accord national sur la prévoyance et les frais de santé agricole à la suite de la dénonciation de l'accord de la production agricole ;
- Finalisation de la négociation de la future convention collective nationale qui s'appliquerait dans un premier temps à défaut de convention collective départementale ou régionale existante ;
- Poursuite des opérations de fusion des conventions collectives territoriales (projet de fusion des accords de prévoyance des conventions collectives Bretagne et Pays de Loire, poursuite du projet conventionnel PACA, projet de fusion des conventions collectives de Normandie).

# 2

# RESTRUCTURATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES AGRICOLES



## La FNB représentative d Négoce de Bois

Deux actions importantes ont été conduites en 2019 devant les tribunaux, afin de poursuivre les actions de défense des intérêts des entreprises du Négoce de Bois adhérentes à la FNB.

Elles ont abouti toutes les deux positivement à :

- Une décision de la Cour d'Appel de Paris, le 31 décembre 2018, confirmant la représentativité de la Fédération Nationale du Bois au titre de la convention collective du négoce de bois d'œuvre et produits dérivés.
- Une décision du Conseil d'Etat du 18 septembre 2019, annulant l'arrêté d'extension de la convention collective du négoce de matériaux de construction à la demande de la Fédération Nationale du Bois.

Le secteur du Négoce de Bois retrouve donc une certaine liberté dans le choix qu'il souhaitera prendre lors de la restructuration des conventions collectives.

Enfin, le contrat d'études prospectives signé avec le Ministère du Travail a inclus le négoce de bois dans le champ de l'étude conduite au titre des perspectives d'emploi dans le secteur.



### 3

## LA FNB ET LE NÉGOCE

## Restructuration de la politique "Prévoyance - Frais de santé"

### Pour le secteur agricole

La Fédération Nationale du Bois a dénoncé l'accord national du 10 juin 2008 sur une protection sociale complémentaire en Agriculture et la création d'un régime de prévoyance, ainsi que l'ensemble de ses avenants et annexes.

Cette dénonciation a été réalisée en application des objectifs fixés par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social.

L'objectif visé était une meilleure lisibilité des dispositions applicables aux entreprises et salariés ressortissants de la FNB, et une plus facile adaptation des accords aux nombreuses réformes successives concernant ces sujets (panier de soin minimum, contrat responsable...) avec un accord totalement autonome.

### Pour le régime général

Par ailleurs en lien avec la restructuration des branches, un dispositif identique mais facultatif pour le moment est proposé en miroir aux entreprises du régime général URSSAF.

## Evolution du régime actuel - Cotisations et prestations

Le gouvernement a adopté les textes réglementaires permettant la mise en place de la réforme « 100% SANTÉ » applicable dès le 1er janvier 2020. Cette réforme améliore l'accès aux soins en optique, dentaire et protections auditives, afin de créer un « Zéro reste à charge », pour que tous puissent avoir accès à un minimum de couverture en matière de frais de santé.

Les deux conséquences principales de cette réforme sont :

- La modification du contenu du **panier de soin** minimum qui correspond au minimum de couverture auquel peut prétendre tout salarié ;
- La redéfinition des nouvelles bases et limites de plafond du **contrat responsable** qui correspondent au maximum que la couverture « frais de santé » peut prévoir sans remettre en cause les avantages fiscaux et sociaux dont bénéficient les entreprises.



Un avenant à l'accord du 24 novembre 2015 signé avec **MUTEX** permet ainsi la mise en conformité au regard de cette réforme en adaptant les garanties concernées au nouveau cahier des charges des contrats responsables.

# 4

# PREVOYANCE ET FRAIS DE SANTÉ

## Suivi des accords de prévoyance



### Gestion des régimes de prévoyance locaux

L'année 2019 a été principalement consacrée au suivi des accords de prévoyance signés avec MALAKOFF-MEDERIC-HUMANIS.

En Rhône Alpes, un réexamen des équilibres financiers a été opéré, afin de vérifier les conditions de pérennité du régime et le groupe est venu présenter ses résultats devant les partenaires sociaux réunis en commission mixte.

En Midi-Pyrénées, compte tenu des importants problèmes de gestion constatés avec la MSA, il a été convenu de prolonger les mesures de sauvegarde jusqu'en juillet 2020 pour finaliser la remontée de tous les dossiers après la suppression de la délégation de gestion de la MSA.

Ce délai a été nécessaire pour pouvoir présenter des comptes consolidés suffisamment fiables pour être cohérents.



# 4

# PREVOYANCE ET FRAIS DE SANTÉ

## Vers un unique OPCO

La Fédération Nationale du Bois compte tenu de sa volonté de coordonner sa politique de formation professionnelle pour l'ensemble de ses adhérents de l'amont à l'aval des activités des entreprises concernées a engagé des démarches pour que les entreprises puissent disposer d'un seul OPCO de référence, quel que soit le régime social de l'entreprise et son activité, afin de retenir une vision filière partant de l'exploitation forestière et intégrant les opérations de première et deuxième transformation du bois.

Compte tenu des expériences conduites avec OPCALIA, rebaptisé AKTO, la FNB a voulu renforcer ses liens avec OPCALIA/AKTO, pour l'ensemble des entreprises et des activités qu'elle regroupe, en vue d'avoir un seul interlocuteur comme opérateur de compétence.

C'est pourquoi le Ministère du Travail a été saisi pour qu'il ne désigne pour l'ensemble des champs d'activités concernés qu'un seul OPCO de référence qui pour la FNB devait être OPCALIA/AKTO dans sa forme d'OPCO.

La démarche suivie et les demandes formulées ont été exclusivement motivées par la cohérence et la pertinence économique du champ d'intervention du futur opérateur en s'inscrivant également dans les objectifs du gouvernement relatifs à la restructuration des branches professionnelles.

En effet, le but essentiel pour nos secteurs d'activités était d'avoir au sein d'un même OPCA puis de l'OPCO une parfaite logique sectorielle comportant une cohérence et une pertinence du champ d'intervention relatif aux différents acteurs de la transformation du bois quel que soit le régime social des entreprises qui les composent.



L'arrêté du 29 mars 2019 désignant AKTO comme OPCO de référence pour le Travail Mécanique du Bois, les Scieries Agricoles et les Exploitations Forestières a parfaitement répondu à l'objectif de la FNB de réforme de sa politique de formation professionnelle.

### Rappel

La loi d'avenir professionnel a procédé à une réforme totale du rôle des OPCA de branche, en leur supprimant à terme les opérations matérielles de collecte des fonds de la formation qui seront réalisées dans le futur directement par les URSSAF et la MSA.

Les nouveaux OPCO « opérateurs de compétences » au service des entreprises et des salariés et doivent désormais assurer une « cohérence des champs d'interventions professionnels et de filières économiques » pour les secteurs d'activités professionnels qu'ils gèrent.

# 5

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## Les travaux 2019

### Inscription dans le « Plan Investissement Compétences » (PIC)

la FNB s'est inscrite avec OPCALIA/AKTO dans le PIC afin de travailler sur :

- un diagnostic socio-économique
- l'identification des enjeux spécifiques ;
- l'intégration et sensibilisation des nouvelles technologies dans les organisations
- l'accompagnement de l'évolution professionnelle ou de la reconversion dans les métiers en évolution ou en déclin.
- la gestion du manque d'attractivité du secteur et élargissement du vivier de recrutement
- Les enjeux transversaux inter branches afin d'identifier les possibles actions communes.
- la création d'une « banque de compétences » basée sur un langage commun, au service de l'élaboration de référentiels métiers et de création de liens certifications / formations professionnelles. Sur ce point, les branches sont invitées à se mobiliser autour d'une approche particulièrement orientée "Compétences" pour anticiper ces évolutions rapides et outiller les différents acteurs (Branches, entreprises, actifs, ...).

### Les adhérents de la FNB et le numérique

La FNB a signé fin 2017 avec le Ministère du Travail et un certain nombre de branches d'OPCALIA un accord d'engagement de développement de l'emploi et des compétences pour l'accompagnement de la transition numérique dans les branches relevant de l'OPCA OPCALIA, dont la déclinaison s'est poursuivie en 2019.

Depuis la signature de cet accord, la FNB a travaillé notamment à la mise en œuvre :

- d'un autodiagnostic mis à disposition des entreprises pour leur permettre de savoir où elles en sont sur le sujet du numérique ;
- d'un appui-conseil numérique court permettant aux entreprises d'approfondir leurs réflexions sur la transformation numérique ;
- d'une application destinée aux partenaires sociaux afin de permettre à ces derniers de mieux appréhender la transformation numérique.



5

FORMATION  
PROFESSIONNELLE

## Films métiers

La FNB et ses syndicats affiliés ont décidé, dans le cadre de la convention signée entre Opcalia/AKTO et le Ministère de l'Éducation Nationale de favoriser et de renforcer leur politique en matière d'information des jeunes sur les métiers et les formations et ainsi de favoriser, in fine, le rapprochement entre le monde éducatif et le monde économique.

De nombreuses vidéos métiers ont ainsi été réalisées fin 2018 et en 2019 pour les métiers suivants :

- Tonnelier ;
- Electromécanicien dans le secteur de l'emballage léger ;
- Conductrice de ligne dans le secteur des parquets ;
- Scieur
- Chef d'équipe dans le secteur de l'emballage industriel ;
- Cariste dans le secteur des palettes
- Responsable développement QSE dans une scierie

Deux vidéos sont en attente de réalisation pour les secteurs de la broserie et du négoce.

Ces vidéos sont réalisées par l'association Euro-France média qui accompagne les branches à la réalisation et à la diffusion des vidéos sur les métiers, notamment auprès des établissements scolaires/CFA par divers canaux dont le canal des métiers.

Cette action a pour but de développer l'attractivité des métiers, en faisant mieux connaître les emplois du secteur auprès des jeunes, des familles, du public, des lycées, des collèges, de Pôle Emploi et de toutes les structures d'insertion et réinsertion.

L'année 2020 permettra une très large diffusion de ces outils de communication bien sûr disponibles sur le site de la FNB, mais également mis à disposition auprès des entreprises et de tous les prescripteurs concernés.



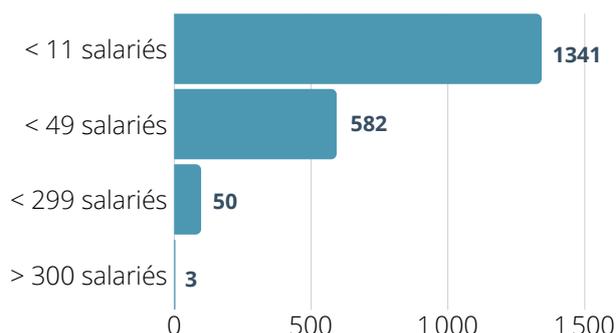
5

FORMATION  
PROFESSIONNELLE

# EN CHIFFRE

## 2023

entreprises  
adhérentes



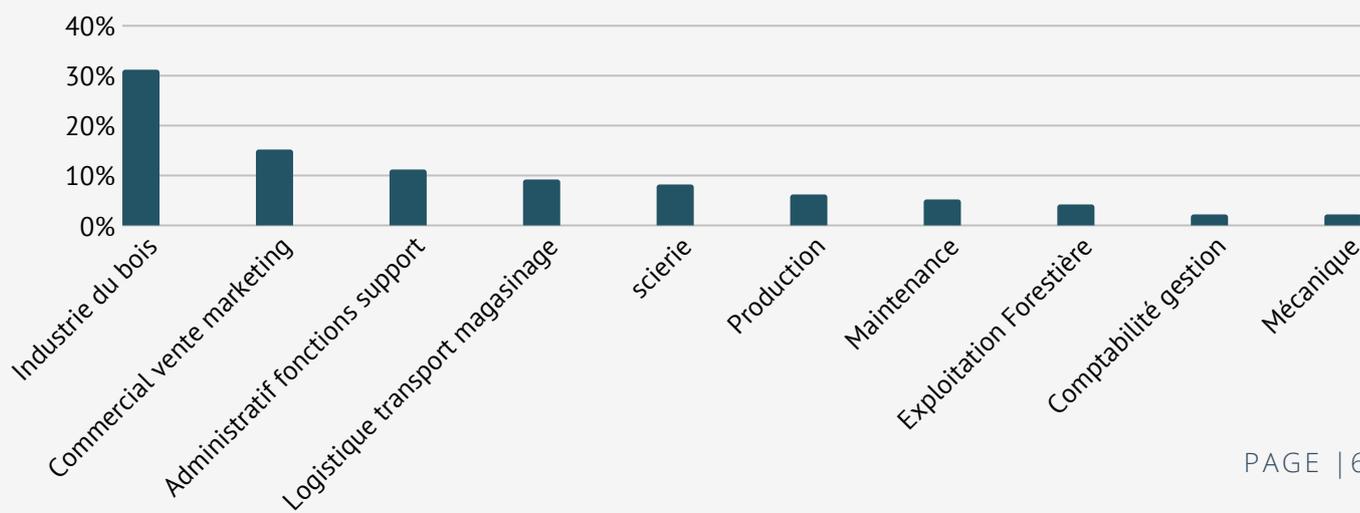
## 6,32

M€  
collectés

## FOCUS "PRODIAT"

Les contrats de professionnalisation ont été développés en 2019 notamment par l'utilisation du contrat « PRODIAT » mis en œuvre dans les différents types de compétences souhaités par les entreprises.

**Au 30 septembre 2019, 74 % des jeunes formés par ce contrat ont été embauchés en contrat à durée indéterminée.**



## Prévention risque Bruit

La FNB a souhaité poursuivre son action dans le domaine de la prévention du risque « bruit ». Elle avait ainsi conclu un accord de partenariat avec le laboratoire COTRAL.



Celui-ci est spécialisé dans la fabrication des protections d'oreilles et déjà en relation avec beaucoup d'entreprises d'adhérentes. La convention de partenariat conclue pour une durée d'un an permettait à nos adhérents d'avoir une réduction tarifaire dans l'hypothèse où ils seraient intéressés par le produit. Ne présentant aucune obligation de faire pour les entreprises, ce dispositif est ainsi une aide méthodologique à la gestion du risque « Bruit », accompagnée d'une proposition tarifaire qui se veut attractive.

Compte tenu du bilan de cette première année d'expérimentation, la FNB a estimé utile de la prolonger pour l'année 2020. En fonction des résultats fin 2020, une renégociation des conditions tarifaires pourra être envisagée.



6

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

## Poussières de bois

La commission sociale des Industries du Bois et de l'Importation des bois avait instruit en 2017 un appel d'offre pour la réalisation des opérations de mesurage des poussières auprès des organismes accrédités. 4 organismes avaient été retenus : APAVE, SOCOTEC, ITGA et CRITT BOIS Midi-Pyrénées et des conventions de 3 ans ont été signées.

Ces opérations de mesurage doivent permettre à terme d'identifier précisément les difficultés rencontrées par les entreprises dans l'application du décret sur les poussières de bois et obtenir le cas échéant les modifications nécessaires souhaitées de son contenu.

Les organismes se sont ainsi engagés à transmettre aux organisations professionnelles signataires :

- le nombre d'entreprises ayant effectué des actions de mesurage (par activités et codes NAF),
- leur répartition géographique,
- une analyse des résultats globalisés des mesures effectuées,
- l'identification des postes ou des situations de travail présentant des situations à risques,
- la proposition des actions, procédés envisagés de nature à réduire le risque,
- la présentation des solutions mises en œuvre qui ont permis une réduction voire une suppression du risque,

Les conclusions seront diffusées afin d'examiner les suites réservées à ce partenariat destiné à réduire le risque poussières de bois dans les entreprises.

## Nouvelles conventions d'objectifs avec la MSA

La FNB a renégocié pendant l'année 2019 avec la Caisse Centrale de MSA le principe de la signature pour 4 ans de trois nouvelles conventions pour les secteurs scieries agricoles, exploitations de bois et sylviculture.

Les objectifs qui ont été retenus reprennent les grands risques liés à ces secteurs d'activité pour que les entreprises puissent bénéficier des aides des Caisses locales de MSA, lorsqu'elles signent des contrats de prévention.

Les trois textes ont été validés par les partenaires sociaux à l'automne, et font l'objet actuellement d'un tour de signature.

Les principaux risques retenus dans les objectifs de préventions ciblés sont ceux relatifs au bruit, à la poussière de bois, à la manutention manuelle, au port de charge, aux postures pénibles, aux vibrations, machines, outils, véhicules et matériels. Les agents de prévention des caisses locales pourront monter les contrats de prévention avec les entreprises intéressées, en définissant avec elles les objectifs de prévention qui leur sont spécifiques.



6

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

# L'équipe du pôle social



Claudine  
Josso

**Présidente  
de la commission sociale**



Michel  
Astier

Responsable des  
affaires sociales



Olivier  
Goulart

Charge des affaires  
sociales



Françoise  
Thévenet

Attachées aux affaires  
sociales

La présence de la FNB lors de « tournées en région » sur les grands thèmes de l'actualité sociale, s'est poursuivie dans le courant de l'année 2019 sur des thématiques qui ont été plus ciblées sur les conséquences des modifications réglementaires et législatives très nombreuses adoptées par le Gouvernement.

Les interventions ont été principalement axées sur les modifications de la représentation du personnel dans les entreprises avec la création du CSE, la nouvelle réforme des « frais de santé » et l'entrée en vigueur du « 100% santé » qui modifie le panier de soin minimal et la notion de contrat responsable auprès des mutuelles.

Il est rappelé que ces rencontres sont organisées avec, non seulement les dirigeants d'entreprise, mais également les personnes chargées de traiter ces questions dans leur établissement, et ont été élargies en 2019 à des entreprises d'autres organisations professionnelles et parfois même à des entreprises non adhérentes.

# CAHIER STATISTIQUE

---

**1** Récolte

**2** Production  
de sciages feuillus

**3** Production  
de sciages résineux



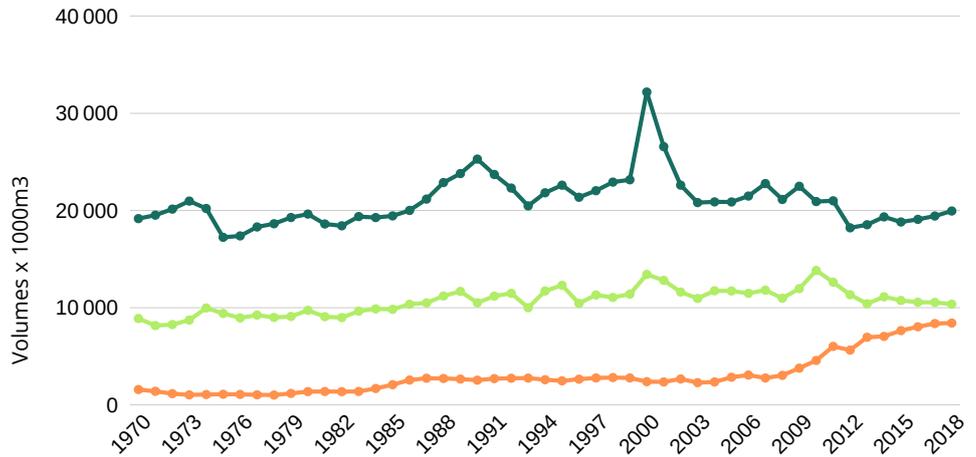
**G**

CAHIER  
STATISTIQUE

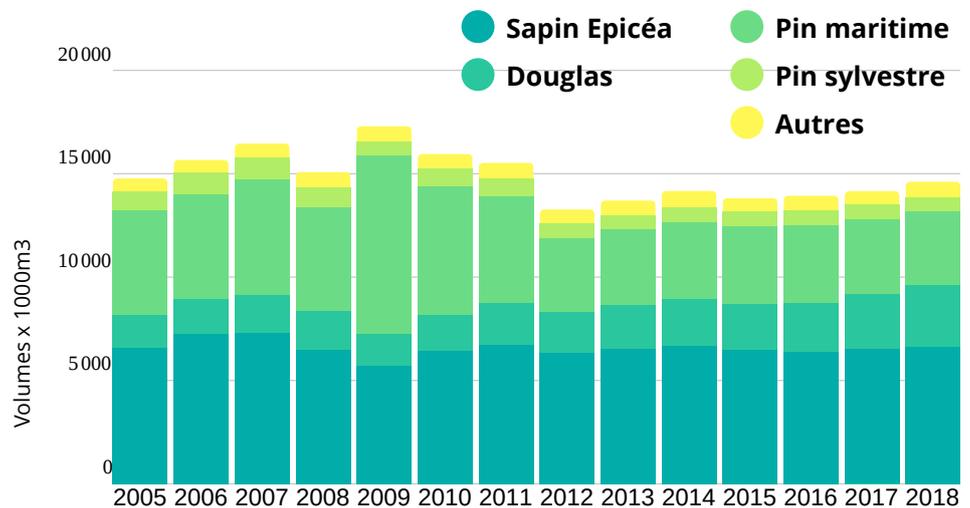
# RÉCOLTE

Source Agreste 2018

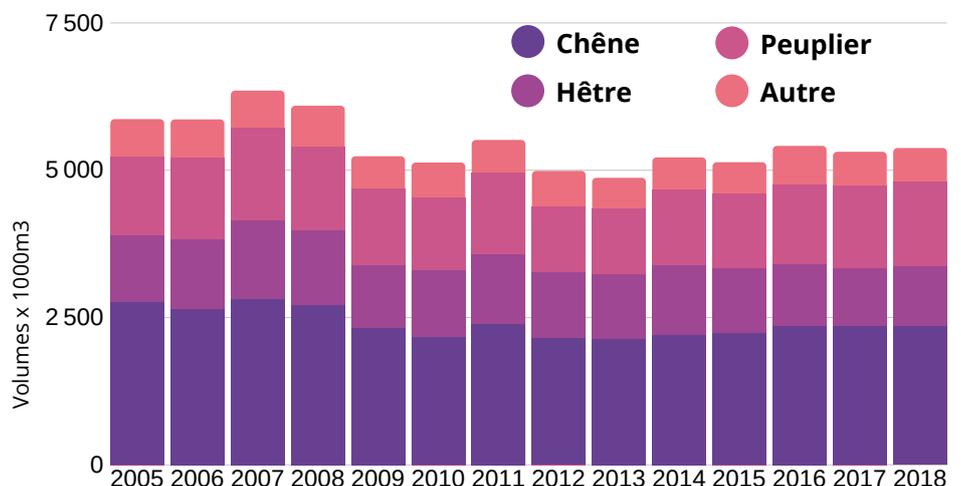
## EVOLUTION DE LA RÉCOLTE BO / BI / BE



## RÉCOLTE DE BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX



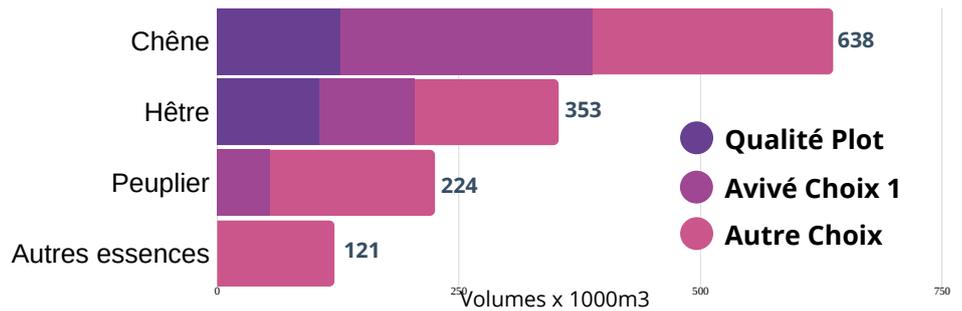
## RÉCOLTE DE BOIS D'ŒUVRE FEUILLUS



# SCIAGES FEUILLUS

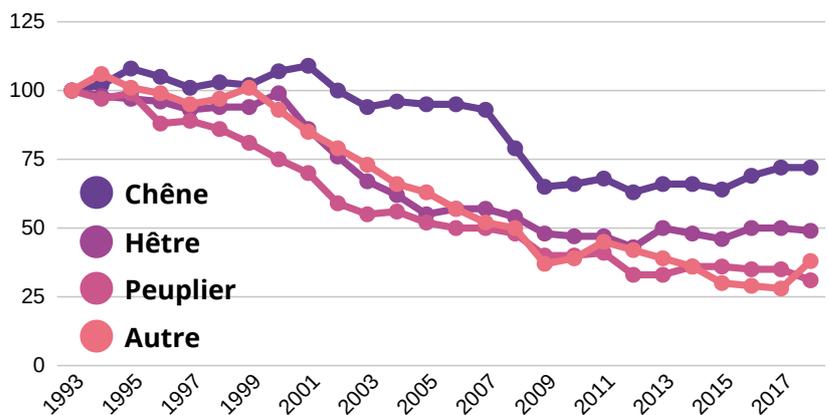
Source Agreste 2018

## PRODUCTION PAR ESSENCE ET QUALITÉ



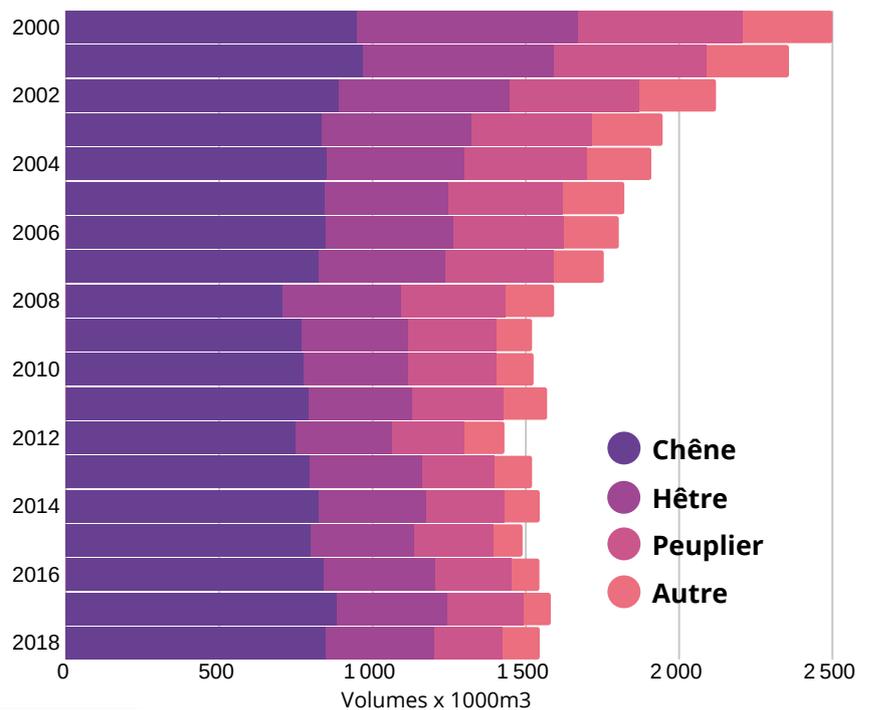
## EVOLUTION DE LA PRODUCTION

INDICE 100 EN 1993



## EVOLUTION DE LA PRODUCTION

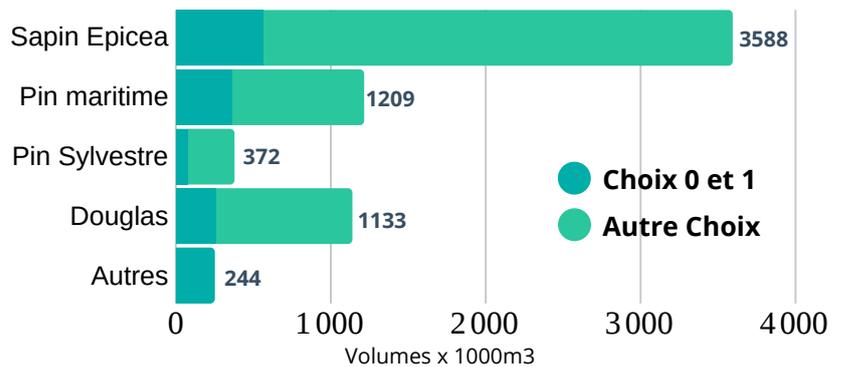
2000 - 2018



# SCIAGES RÉSINEUX

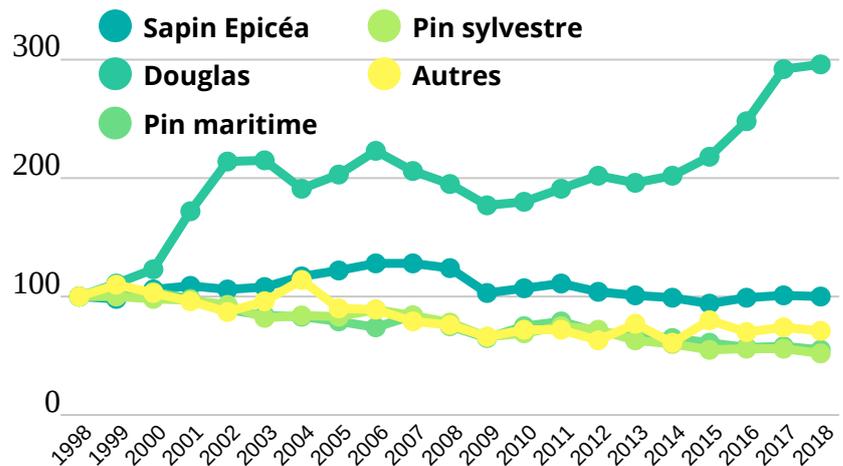
Source Agreste 2018

## PRODUCTION PAR ESSENCE ET QUALITÉ



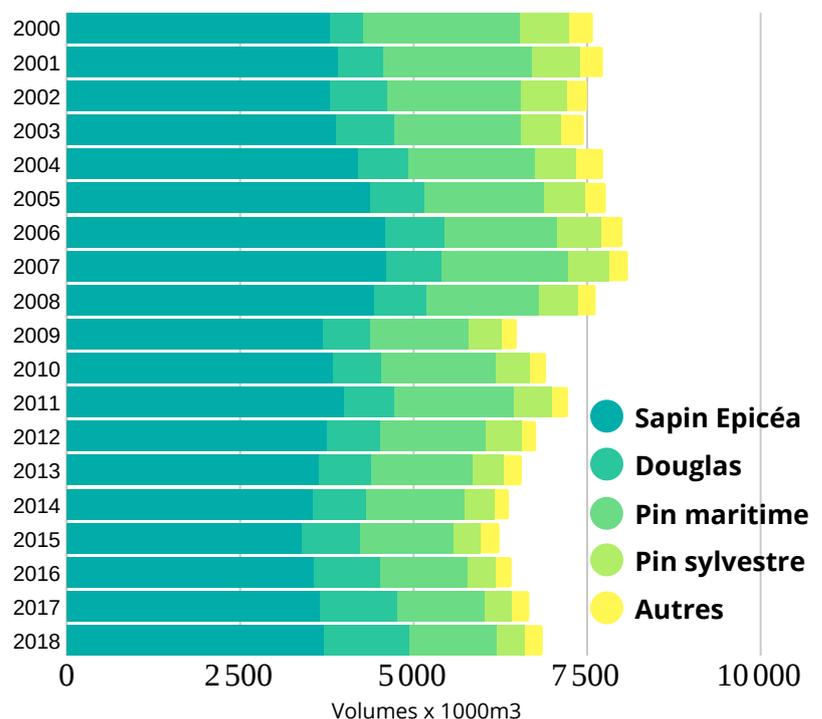
## EVOLUTION DE LA PRODUCTION

INDICE 100 EN 1998



## EVOLUTION DE LA PRODUCTION

2000 - 2018





## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

---

La Fédération Nationale du Bois est un acteur central de la filière. Au-delà de son rôle syndical dans le domaine social notamment, elle intervient, pour le compte de ses adhérents, dans des domaines aussi variés que la mobilisation du bois, les produits en bois français destinés à la construction ou encore le secteur de la palettes bois...

Alors que les effets du changement climatique se sont fait brutalement sentir en 2019, la filière forêt-bois est plus que jamais au cœur des enjeux environnementaux. Si elle doit intégrer ces nouvelles problématiques, elle est aussi source de nombreuses réponses.

La FNB oeuvre au quotidien pour accompagner ses adhérents à leur nécessaire adaptation et pour valoriser leur savoir-faire.

**SUIVEZ LA FNB SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...**



6 rue François 1er  
75008 PARIS  
01 88 32 57 30  
infos@fnbois.com

**WWW.FNBOIS.COM**